

Cadre de formation des kinésithérapeutes



Remerciements

World Physiotherapy salue la contribution précieuse :

Des kinésithérapeutes du monde entier qui ont contribué à l'élaboration, aux discussions et à la relecture du cadre de formation des kinésithérapeutes : Patricia Almeida, Karim Alvis, Cornelia Barth, Charles Batcho, Israel Cruz Velandia, Kathy Davidson, John Xerri de Caro, Laura Finucane, Marcia Greenberg, Edgar Hernandez, Alice Jones, Roger Kerry, Hanan Khalil, Van Le Thanh, Graziella Lippolis, Rachael Lowe, Beatriz Martinez Pascual, Louisa Remedios, Oscar Ronzio, Barbara Sanders, Margot Skinner, Joost van Wijchen, Mantana Vongsirinavarat, Jon Warren et Richard Woolf.

Des chefs de projet : Tracy Bury, Liz Holey (2018-2019) et Djenana Jalovcic (2020-2021), du personnel et du conseil d'administration de World Physiotherapy.

De tous ceux qui ont contribué aux discussions par leurs retours constructifs.

Traduction : Conseil national de l'ordre des masseurs- kinésithérapeutes (CNOMK)/French National Council of Physiotherapists

Référence recommandée:

World Physiotherapy. Physiotherapist education framework. London, UK: World Physiotherapy; 2021.

ISBN : 978-1-914952-32-6

© World Physiotherapy 2021

Table des matières

Cadre de formation des kinésithérapeutes	4
Introduction	5
Le cadre de formation des kinésithérapeutes expliqué	6
Comment le document est structuré	9
Comment utiliser le cadre de formation des kinésithérapeutes	9
Section 1 : domaines de compétences des kinésithérapeute	12
Introduction	12
Définition de la compétence	13
Jalon d'entrée dans la pratique	20
Section 2 : programmes de formation initiale en kinésithérapie	22
Introduction	24
Contexte du programme	26
Maquette	28
Enseignement, apprentissage et évaluation	33
Infrastructure et culture de l'établissement d'enseignement supérieur (EES)	35
Équipe pédagogique	38
Assurance qualité	40
Section 3 : développement professionnel continu des kinésithérapeutes	44
Introduction	46
Possibilités d'apprentissage en matière de DPC	46
Pratique réflexive	47
Garantir la qualité du DPC	49
Annexes	50
Annexe 1 : approches des compétences des kinésithérapeutes	52
Annexe 2 : alignement de la maquette	53
Annexe 3 : description de l'équipe pédagogique de kinésithérapie	56
Références	59
Glossaire	61

Cadre de formation des kinésithérapeutes

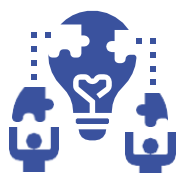
Cadre de formation des kinésithérapeutes

Introduction

La formation des kinésithérapeutes est un processus continu. Elle commence par le programme de formation initiale en kinésithérapie, qui donne accès à la profession, suivi par le développement professionnel et le maintien des compétences continus nécessaires à la pratique. La formation des kinésithérapeutes répond aux besoins des patients dans un environnement sanitaire et médico-social en constante évolution. Un apprentissage tout au long de la vie est essentiel pour atteindre et promouvoir l'excellence en kinésithérapie et progresser professionnellement. Il peut comprendre un élargissement du champ de compétence, une spécialisation, une pratique avancée et l'application de méta-compétences professionnelles transférables telles que l'enseignement, la recherche, la gestion, la direction et l'expertise.

Le but de la formation des kinésithérapeutes est de garantir le développement continu de kinésithérapeutes compétents et habilités à exercer la profession, sans restriction, conformément au cadre de pratique défini dans leurs pays respectifs. La formation des kinésithérapeutes est l'intégration continue des théories, des preuves scientifiques et de l'expérience tout au long de la vie professionnelle.¹

La formation des kinésithérapeutes facilite le développement continu intellectuel, professionnel et personnel des étudiants et des kinésithérapeutes qualifiés,¹ qui appliquent constamment leurs apprentissages pour développer et améliorer leur pratique professionnelle par le biais d'un processus de :



Pratique professionnelle

où l'apprentissage est intégré et appliqué à un contexte dynamique



Application

de l'apprentissage à des activités et situations théoriques, simulées et pratiques



Réflexion

sur l'apprentissage, la performance et les expériences

Au moment de la publication de ce document, le monde fait face à la pandémie historique de COVID-19 qui a modifié tous les aspects de la vie. Dans le secteur de l'enseignement supérieur, elle a forcé un passage rapide à la formation à distance et a remis en question les méthodes traditionnelles d'enseignement supérieur, d'apprentissage et d'évaluation. La pandémie a affecté la formation des kinésithérapeutes de plusieurs façons, l'enseignement de la pratique et le recours à l'apprentissage à distance étant les plus urgentes. Cependant, ce changement rapide a également créé des opportunités pour le réexamen des fondements de la formation professionnelle, la révision des maquettes et des résultats d'apprentissage, et la recherche d'approches pédagogiques, d'apprentissage et d'évaluation optimales afin d'offrir des programmes plus flexibles qui maximisent l'utilisation en ligne des technologies et maintiennent la qualité des expériences d'apprentissage. Cette nouvelle situation mondiale a permis de souligner le besoin d'une formation qui soutient le développement de kinésithérapeutes adaptables et à l'aise avec le changement et l'incertitude.

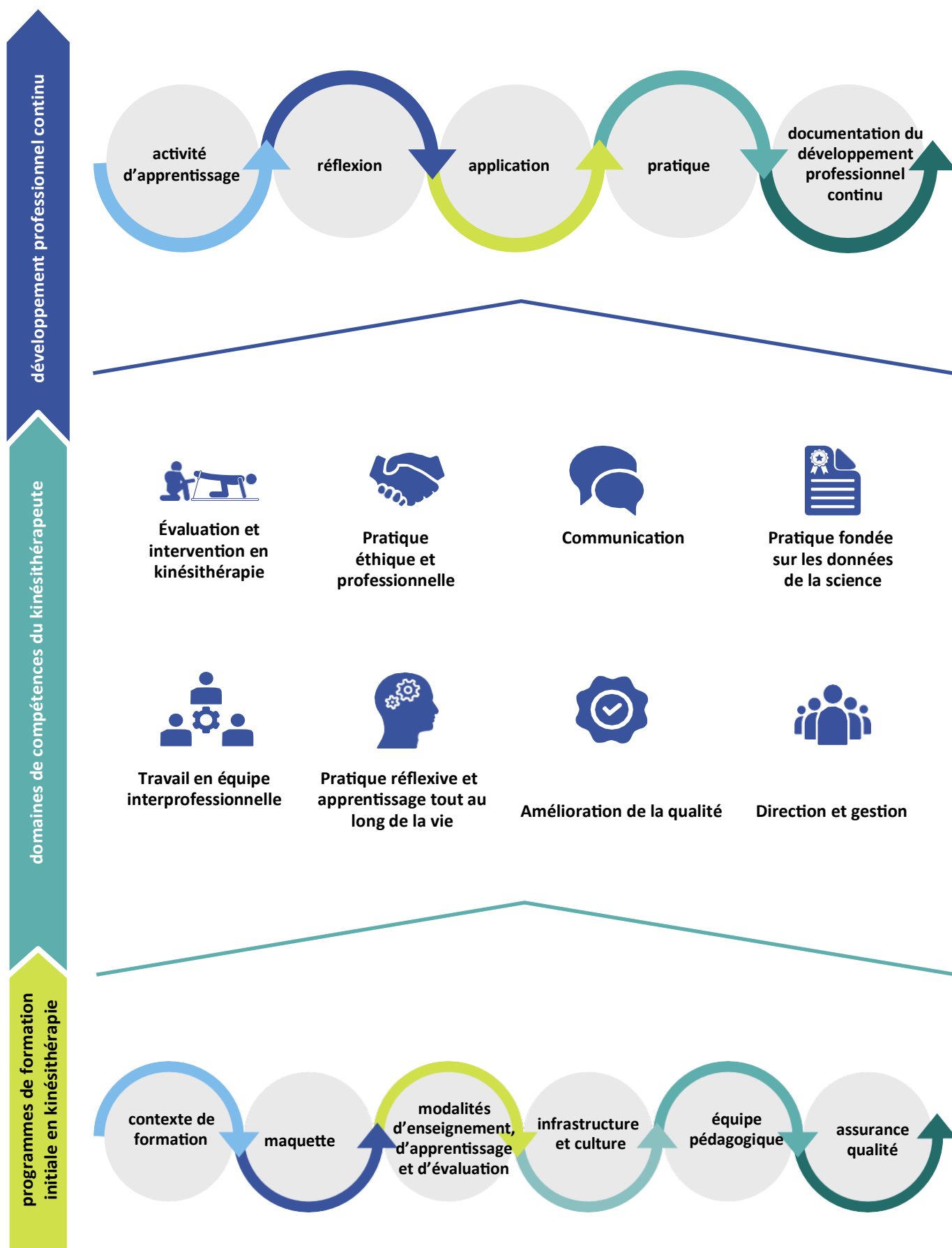
Le cadre de formation des kinésithérapeutes expliqué

Afin d'accompagner le développement de la formation des kinésithérapeutes, World Physiotherapy a préparé ce document : le cadre de formation des kinésithérapeutes. Le but de ce cadre de formation (résumé à la figure 1) est de positionner les composantes de la formation des kinésithérapeutes sur le continuum d'apprentissage tout au long de la vie ainsi que de fournir des conseils pour la formation initiale en kinésithérapie et le développement professionnel continu (DPC). Le continuum d'apprentissage tout au long de la vie est également illustré par le développement des compétences avec le passage du kinésithérapeute de novice à expert.²

La pratique du kinésithérapeute évolue constamment et ces changements doivent se refléter dans les compétences, les références du programme et les normes. Il est vrai que la formation des kinésithérapeutes est organisée selon des contextes complexes et variés, caractérisés par une forme d'incertitude et en constante évolution. Ce document doit donc être utilisé comme un outil d'orientation, à prendre avec le recul critique nécessaire pour qu'il corresponde avec les données en matière de besoins, politiques et caractéristiques du système dans lequel il s'applique.



Figure 1. Le cadre de formation des kinésithérapeutes



Le cadre de formation des kinésithérapeutes est principalement basé sur l'énoncé de politique de formation de World Physiotherapy qui définit les attentes de la formation initiale et continue en kinésithérapie.¹ Ce cadre est un outil pour soutenir l'application de la politique et intègre les lignes directrices concernant la formation de World Physiotherapy publiées précédemment.³⁻⁷ Le cadre de formation des kinésithérapeutes proposé se fonde sur un certain nombre de positionnements politiques de World Physiotherapy :

- Autonomie⁸
- Description de la kinésithérapie⁹
- Accès direct et auto-prescription en kinésithérapie¹⁰
- Diversité et inclusion¹¹
- Responsabilités éthiques des kinésithérapeutes et des membres de World Physiotherapy¹²
- Pratique fondée sur les données de la science¹³
- Consentement éclairé¹⁴
- Santé et sécurité au travail des kinésithérapeutes¹⁵
- Droits des patients/clients en kinésithérapie¹⁶
- Gestion des dossiers patients en kinésithérapie¹⁷
- Qualité des services¹⁸
- Relation avec les autres professionnels de santé¹⁹
- Recherche²⁰
- Normes de bonne pratique en kinésithérapie²¹

Ce cadre fournit :



Une orientation sur les compétences attendues pour la formation initiale en kinésithérapie



Une orientation pour la mise en œuvre et le contrôle qualité de la formation initiale en kinésithérapie



Les références pour évaluer les programmes de formation initiale à des fins de comparaison, en hétéro ou auto-évaluation



Une orientation pour les attentes et la mise en œuvre du développement professionnel continu

Le document définit les attentes internationales ; différent pays et établissements de formation peuvent travailler à des vitesses et niveaux différents pour répondre à ces attentes.



Comment le document est structuré

Le document contient trois sections couvrant les trois composantes du cadre de formation des kinésithérapeutes :

1. Domaines de compétences du kinésithérapeute
2. Programmes de formation initiale en kinésithérapie
3. Développement professionnel continu (DPC) des kinésithérapeutes

La section 1 : domaines de compétences du kinésithérapeute décrit les compétences que les étudiants diplômés en kinésithérapie doivent acquérir au cours de leurs études de formation initiale. Ces domaines de compétences sont également utiles pour le maintien des compétences par le biais du développement professionnel continu.

La section 2 : programmes de formation initiale en kinésithérapie est la section la plus grande, décrivant les six éléments pour un programme de formation initiale de qualité en kinésithérapie, intégrant les fondements du programme, la maquette de formation, les modalités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation ainsi que l'infrastructure et la culture, l'équipe pédagogique et le contrôle qualité.

La section 3: développement professionnel continu (DPC) des kinésithérapeutes couvre des aspects clés du DPC, y compris le développement formel et informel ainsi que les étapes d'apprentissage autonome tout au long de la vie que tous les kinésithérapeutes actifs suivent pour maintenir à jour leurs compétences. Elle fournit des informations permettant de vérifier la qualité du DPC du point de vue du professionnel et du patient.

Comment utiliser le cadre de formation des kinésithérapeutes

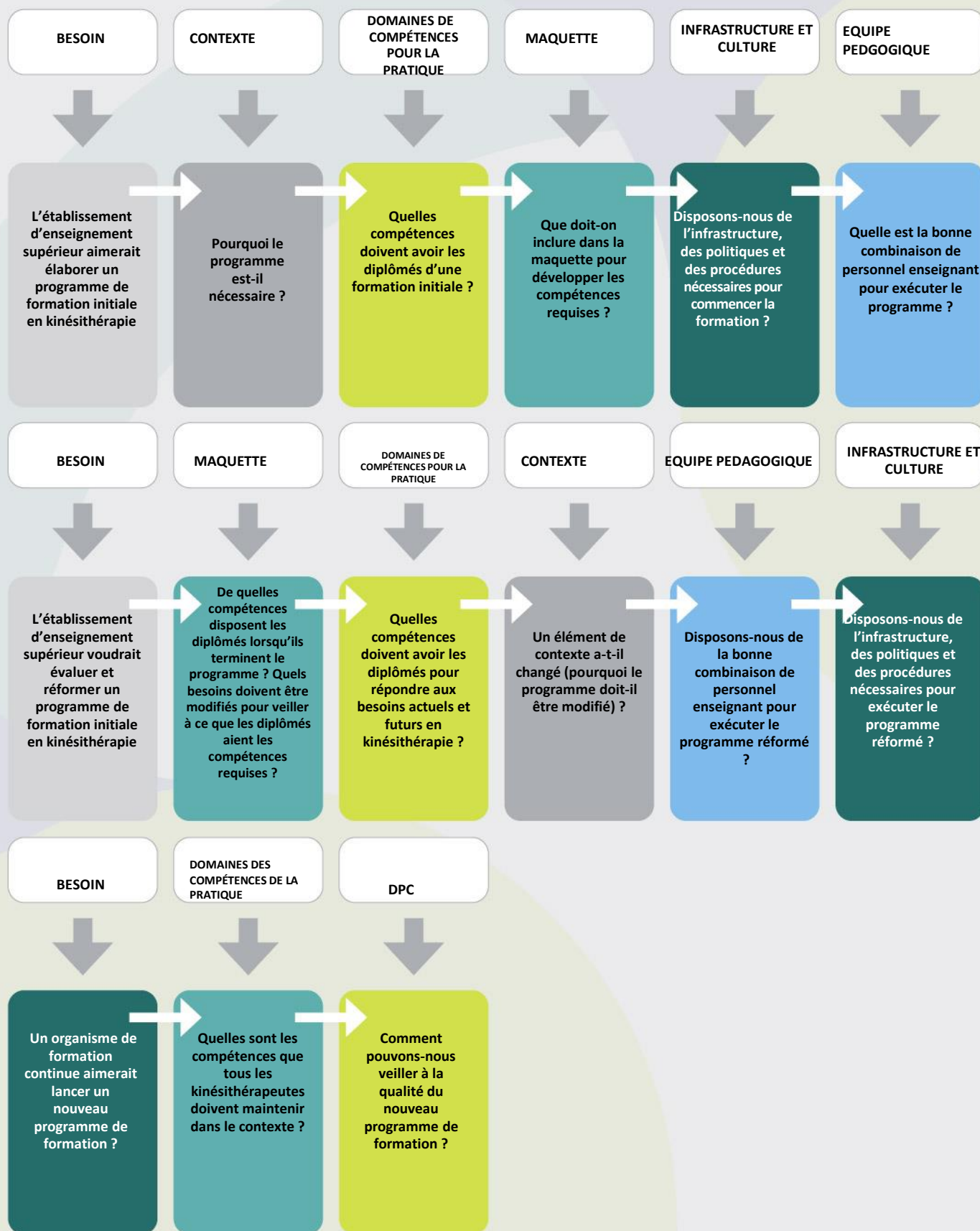
Ce document peut être utilisé pour :

- Aider les enseignants et formateurs à développer une maquette de formation initiale en kinésithérapie qui réponde aux attentes internationales
- Guider les différents acteurs impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de formation initiale en kinésithérapie
- Aider les organisations membres, et les potentielles organisations membres, à définir et décrire la kinésithérapie dans le contexte du pays où ils évoluent et à promouvoir la formation des kinésithérapeutes au niveau national
- Encourager les organismes de surveillance et autorités compétentes à améliorer les pratiques pour garantir la qualité des dispositifs de formation, initiale comme continue
- Orienter l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du développement professionnel continu qui garantit le maintien des compétences professionnelles acquises
- Initier une formation des kinésithérapeutes basée sur les compétences et éclairer le contenu des maquettes de formation
- Réformer un programme de formation initiale existant en termes de compétences des diplômés
- Aider les formateurs dans la conception et la mise en œuvre d'un programme de DPC de qualité.

Les organisations membres de World Physiotherapy peuvent également utiliser ce cadre de formation pour animer des discussions concernant la formation initiale en kinésithérapie avec les établissements d'enseignement supérieur (EES), les autorités compétentes et les autres parties prenantes concernées dans leur propre pays/territoire.

Le document fournit une base de référence qui peut être adaptée pour refléter les besoins spécifiques du pays et l'évolution du rôle des kinésithérapeutes dans un contexte éducatif, socio-politique, culturel, économique et réglementaire local. Cependant, ce document d'orientation ne vise pas à fournir un guide complet pour la formation initiale en kinésithérapie, ni un ensemble prescrit de compétences obligatoires. Des exemples de l'usage possible de ce document se trouvent à la figure 2, illustrant chacune des sections et paragraphes, et peuvent être utilisés comme point de départ en fonction des besoins spécifiques du lecteur.

Figure 2. Parcours possibles dans le cadre de formation des kinésithérapeutes





Section 1: domaines de compétences du kinésithérapeute

Section 1 : domaines de compétences du kinésithérapeute

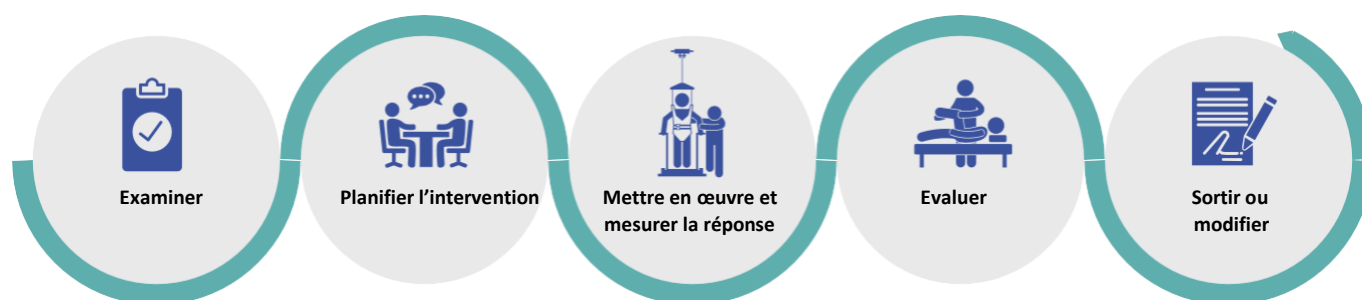
Cette section fournit des informations sur les compétences attendues à l'issue de la formation initiale en kinésithérapie. Elle décrit les domaines de compétences pour la pratique de la kinésithérapie que les professionnels doivent avoir acquis quand ils obtiennent leur diplôme ainsi que celles que les kinésithérapeutes en exercice doivent maintenir par le biais de leur formation continue.

Introduction

Le processus kinésithérapique (figure 3) s'appuie sur le document « Déclaration de politique : description de la physiothérapie de World Physiotherapy » et est décrit par le biais d'un certain nombre d'étapes successives que l'on est en droit d'attendre d'un kinésithérapeute compétent pour obtenir des soins de qualité, notamment :

- **Examen** : effectuer une évaluation ou un examen complet du client (ou d'un groupe de clients), intégrant leurs besoins/attentes et interpréter les résultats de ces évaluations pour prendre des décisions cliniques adaptées
- **Planification** : établir un diagnostic, un pronostic et un plan d'intervention selon leur expertise et déterminer si la kinésithérapie est indiquée et si leur client a besoin d'être orienté vers un autre professionnel
- **Mise en œuvre** : mettre en œuvre un programme d'intervention et d'éducation en matière de kinésithérapie en accord et collaboration avec le client, et en mesurer l'effet
- **Évaluation** : évaluer les résultats de toute intervention ou éducation
- **Modification** : modifier les plans d'intervention au besoin
- **Arrêt/sortie** : élaborer un plan de sortie au moment approprié lorsque les objectifs ont été atteints ou que l'efficacité n'est plus manifeste.

Figure 3. Processus kinésithérapique



Dans ce document nous utilisons le terme client ou clients en référence aux patients, clients, utilisateurs des services et populations. Les kinésithérapeutes exerceront leur raisonnement professionnel pour arriver à un diagnostic qui orientera leurs interventions en matière de kinésithérapie. La connaissance scientifique approfondie du kinésithérapeute sur la structure et la fonction du corps, ses besoins et capacités en termes d'activités, et les facteurs environnementaux et personnels sont essentiels pour déterminer le diagnostic et les stratégies d'intervention. Les interventions de kinésithérapie sont effectuées dans le cadre d'une rééducation fonctionnelle active qui permet une participation optimale à la vie quotidienne. La pratique du kinésithérapeute vise à l'identification et la maximisation de la qualité de vie et du potentiel de mouvements fonctionnels englobant le bien-être physique, psychologique, émotionnel et social.

La kinésithérapie peut avoir pour objectif la promotion, la prévention, le maintien, le traitement, la rééducation ou une combinaison de plusieurs de ces objectifs. En fonction de l'objectif, les kinésithérapeutes peuvent exercer dans divers contextes, par exemple : au niveau primaire, secondaire ou tertiaire des soins, en milieu hospitalier ou en ambulatoire, à la maison, à l'école, dans des établissements d'enseignement, des clubs de sport, des prisons, dans l'industrie, dans les communautés urbaines et rurales. Après avoir obtenu leur diplôme, certains kinésithérapeutes poursuivent leur carrière dans la recherche ou la formation. Les kinésithérapeutes ont également un rôle à jouer dans l'émergence de la santé numérique en faisant entrer la kinésithérapie dans l'ère du numérique.

Les kinésithérapeutes sont des praticiens autonomes, indépendants et doivent se conformer à des règles éthiques et déontologiques.²² Ils sont membres d'équipes de soins, et peuvent travailler en équipe interprofessionnelle. La pratique du kinésithérapeute dépend du contexte d'exercice et implique une collaboration entre le kinésithérapeute et un large éventail de personnes concernées par la situation - chacun apportant ses connaissances propres et un ensemble de compétences pour appréhender la situation. Les kinésithérapeutes peuvent agir en tant que professionnels de premier recours, les clients peuvent alors recourir à leurs services sans besoin d'être adressé par un autre professionnel de la santé, comme indiqué dans la « Déclaration de politique sur l'accès direct de World Physiotherapy ».¹⁰ En fonction de ses missions, le kinésithérapeute peut également prendre des responsabilités en matière de direction, gestion, enseignement, recherche et élaboration des politiques publiques.

Définition de la compétence

Il existe des incohérences conceptuelles et terminologiques dans la littérature quant à la définition de la compétence.^{23, 24} Dans le cadre de ce guide, nous définissons la compétence comme la capacité attestée à utiliser des connaissances, aptitudes et capacités personnelles, sociales et méthodologiques en situations pratiques réelles ou simulées ainsi que dans le cadre d'un développement professionnel ou personnel.²⁵ La compétence est liée à des comportements mesurables, modifiables et durables qui contribuent à l'exécution de tâches démontrant si une personne est compétente pour réaliser des activités en contexte. Les activités sont des groupes de tâches définies dans le temps, pouvant être mesurables et modifiables, qui font appel à des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes.²³

De plus, la compétence est la capacité d'un kinésithérapeute à exercer efficacement et en toute sécurité dans une variété de contextes et de situations avec des niveaux différents de complexité. Le niveau de compétence d'un kinésithérapeute dans une situation donnée sera influencé par de nombreux facteurs. Ces facteurs incluent, sans toutefois s'y limiter, la qualification initiale, l'expérience clinique et le développement professionnel continu du kinésithérapeute et sa capacité à intégrer des connaissances, aptitudes, attitudes, valeurs et raisonnements cliniques.^{25, 26} Les kinésithérapeutes en exercice doivent continuer à maintenir leurs compétences dans les domaines où ils exercent, et à acquérir de nouvelles compétences au fil du temps qui sont essentielles pour répondre aux exigences de leurs missions.



Huit domaines de compétences sont identifiés pour l'exercice de la kinésithérapie, énoncés dans les déclarations de politique de World Physiotherapy. Les voici :



**Évaluation et
intervention en
kinésithérapie**



**Pratique
éthique et
professionnelle**



Communication



**Pratique fondée sur
les données de
la science**



**Travail en équipe
interprofessionnelle**



**Pratique réflexive et
apprentissage tout au
long de la vie**



Amélioration de la qualité



Direction et gestion

Chaque domaine est en outre décrit comme un ensemble d'activités qu'un kinésithérapeute compétent doit être en mesure de réaliser selon une norme définie basée sur les connaissances, aptitudes et comportements attendus en kinésithérapie (tableau 1).

Les équipes pédagogiques de formation initiale en kinésithérapie doivent s'assurer que leurs diplômés sont compétents pour exercer dans le contexte local, tout en visant à atteindre les normes internationales et à faciliter la mobilité mondiale des professionnels en kinésithérapie.





Tableau 1. Domaines de compétences du kinésithérapeute

DOMAINE	
1. Évaluation et intervention en kinésithérapie	
Les kinésithérapeutes qui répondent aux attentes de World Physiotherapy sont capables de :	
1.1	planifier et effectuer une évaluation structurée, globale et centrée sur le client ainsi qu'un examen kinésithérapique du client, ou des besoins d'un groupe de clients, intégrant les facteurs socio-économiques, personnels et environnementaux, et une identification des symptômes pour un diagnostic différentiel
1.2	apprécier les résultats de l'évaluation/examen pour identifier et hiérarchiser les problèmes du client et fixer des résultats fonctionnels et cliniques mesurables.
1.3	formuler un diagnostic pour aider les kinésithérapeutes, dans leur raisonnement clinique, à déterminer le pronostic et les stratégies d'intervention/éducation fondées sur les données de la science les plus adaptées au client. Ce raisonnement repose sur l'identification des déficiences existantes ou potentielles, les limitations d'activité, les restrictions de participation, les influences environnementales ou les capacités/incapacités
1.4	établir des objectifs en cohérence avec les attentes du client et élaborer un plan personnalisé d'intervention fondée sur les données de la science, basé sur une approche de rééducation active, fonctionnelle et spécifique au contexte en pleine collaboration avec le client et les autres professionnels de santé
1.5	mettre en œuvre efficacement et en toute sécurité des interventions en kinésithérapie en utilisant de manière appropriée des technologies pour restaurer l'intégrité des systèmes physiologiques essentiels au mouvement ; pour maximiser la fonction et la récupération ; pour minimiser l'incapacité et pour améliorer la qualité de vie, la santé physique et mentale, le bien-être, la vie autonome et l'aptitude au travail chez les individus et groupes avec une mobilité altérée entraînant des déficiences, des limitations d'activité, des restrictions de participation ou des handicaps par le biais : • D'exercices thérapeutiques • D'exercices fonctionnels autogérés ou à la maison • D'exercices fonctionnels • De techniques de thérapie manuelle (y compris mobilisation/manipulation) • De prescription, application et, le cas échéant, fabrication d'appareils et d'équipements d'assistance, de suppléance ou de substitution (aides techniques, orthèses, matériel de protection, prothèses...) • De techniques de désencombrement des voies aériennes • De techniques de réparation ou de protection des téguments • De méthodes d'électro-thérapie • D'agents physiques et mécanothérapie • D'éducation du client • De promotion de la santé et prévention de déficiences, de limitations d'activité, de restrictions de participation et de handicaps chez les individus à risque de mobilité altérée en raison de facteurs de santé, socio-économiques, environnementaux et de mode de vie • De modification de l'accessibilité à la maison et au travail, et des obstacles pour assurer une pleine participation aux rôles sociétaux de chacun
1.6	surveiller, mesurer, enregistrer et évaluer régulièrement les résultats d'intervention à l'aide de mesures valides et fiables et, si nécessaire, modifier l'intervention prévue

1.7	évaluer le besoin d'arrêt/sortie de la kinésithérapie si le processus kinésithérapique révèle des éléments qui ne relèvent pas du champ de connaissances, de l'expérience ou de l'expertise du kinésithérapeute ; orienter le client vers un autre professionnel plus approprié et faciliter la transition de la kinésithérapie vers les soins d'un autre professionnel ; mettre fin aux soins, en veillant à une participation optimale sociale du client
1.8	délivrer les soins dans le cadre le plus approprié et sécurisé (par exemple en cabinet, à domicile, en établissement, à l'école...) ; via le mode le plus approprié (par exemple, en personne ou par le biais d'un télésoin) ; en considérant les circonstances (par exemple, la situation socio-économique, familiale) et les éventuels obstacles systémiques (par exemple, handicap, sexe, âge, race, ethnie, zone géographique) ; définir si un examen physique est indispensable et si un client est capable de recevoir des soins en télésoin ou dans un contexte spécifique

DOMAINE. 2. Pratique éthique et professionnelle

Les kinésithérapeutes qui répondent aux attentes de World Physiotherapy sont capables de :

2.1	respecter les lois et règlements gouvernant la pratique de la kinésithérapie en tant que profession autonome et les codes de déontologie, les codes éthiques et professionnels pertinents, les normes, les lignes directrices et les politiques de leurs associations professionnelles et des organismes de réglementation dans le pays dans lequel ils exercent ; et signaler tout comportement/pratique d'autrui observé contraire à l'éthique – cela inclus les pratiques et comportements dans l'environnement numérique, la protection des données et l'utilisation des réseaux sociaux
2.2	exercer selon une approche respectueuse de la diversité des cultures et centrée sur la personne en respectant toutes les formes d'inclusion, de diversité, de dignité, de confidentialité, d'autonomie et les droits de l'homme du client ou du tuteur légal qui sollicite les services du kinésithérapeute, que ce soit en personne ou à distance
2.3	exercer dans leur propre champ d'activité ; fournir des services professionnels consciencieux, attentifs et conformes aux données acquises de la science ; reconnaître les limites de leur propre compétence et s'assurer de ne pas outrepasser ces limites ; refuser de travailler en dehors de leur domaine de compétence, si on leur demande ; accepter la responsabilité qui leur incombe dans l'exercice autonome de leur profession
2.4	placer les besoins et les intérêts du client au centre de leur pratique ; fournir des services de qualité justes, équitables, inclusifs et autonomisants, et veiller à ce que leurs propres besoins et intérêts en tant que kinésithérapeute ne compromettent pas leur pratique ; facturer et recevoir un niveau de rémunération juste et équitable pour leurs services
2.5	obtenir un consentement éclairé avant toute intervention et respecter le droit du client de refuser une intervention
2.6	reconnaître les risques cliniques et environnementaux, gérer les risques de façon responsable et efficace, et défendre le droit des kinésithérapeutes à travailler dans un environnement sûr et sain qui veille à leur propre santé et sécurité ainsi que celles de leurs clients
2.7	plaider en faveur d'une meilleure santé publique et du bien-être des individus, du grand public et de la société, en soulignant l'importance de l'activité physique et la facilitation de telles activités, et de la prise de décision partagée entre le client et le kinésithérapeute
2.8	participer activement à la lutte contre la corruption et au développement de la santé mondiale et des droits de l'homme

DOMAINE**3. Communication**

Les kinésithérapeutes qui répondent aux attentes de World Physiotherapy sont capables de :

3.1	communiquer de manière claire, efficace, précise, compréhensible et adaptée sur le plan culturel pour instaurer la confiance et un environnement approprié pour l'intervention en kinésithérapie, l'autonomisation et la collaboration afin de d'optimiser les résultats, que ce soit lors d'une consultation physique ou à distance
3.2	tenir des dossiers précis, clairs et actualisés sur les évaluations, prises de décision, interventions et résultats, et les partager au besoin avec d'autres professionnels ; coordonner la communication et gérer les dossiers médicaux conformément aux exigences légales, nationales et locales
3.3	fournir des informations précises et appropriées sur la kinésithérapie aux clients, aux autres organismes et à la communauté
3.4	manifester une écoute attentive et faire preuve de talents de négociateur pour développer la confiance et améliorer les relations et les résultats avec les patients, clients et autres collègues, en adaptant les approches au besoin pour répondre à la situation

DOMAINE**4. Pratique fondée sur les données de la science**

Les kinésithérapeutes qui répondent aux attentes de World Physiotherapy sont capables de :

4.1	faire usage d'une compréhension critique de la littérature scientifique et utiliser les meilleures données scientifiques disponibles et les nouvelles connaissances pour orienter et adapter la pratique afin de veiller à ce qu'elle soit sécuritaire et efficace
4.2	identifier des questions claires et ciblées découlant de la pratique qui peuvent servir de stimuli pour la recherche future
4.3	contribuer à la pratique professionnelle par le biais de la recherche, conformément aux normes reconnues et aux pratiques éthiques, et à la diffusion de la recherche en reconnaissant l'interdépendance de la pratique, de la recherche et de la formation au sein de la profession

DOMAINE**5. Travail en équipe interprofessionnelle**

Les kinésithérapeutes qui répondent aux attentes de World Physiotherapy sont capables de :

5.1	se livrer à une pratique respectueuse et collaborative au sein d'équipes multidisciplinaires et interprofessionnelles pour optimiser les résultats cliniques mesurables et promouvoir une expérience client positive et personnalisée tout au long du parcours de prise en charge sanitaire et sociale ; travailler au sein et au-delà des limites professionnelles traditionnelles (par exemple, partage de compétences) ; collaborer avec d'autres professionnels de la santé et les autres acteurs du soin
5.2	travailler en collaboration avec d'autres membres d'équipes multidisciplinaires et interprofessionnelles et avec les clients, les familles et les soignants pour déterminer les besoins et définir des objectifs pour l'intervention en kinésithérapie
5.3	enseigner et encadrer les collègues

DOMAINE**6. Pratique réflexive et apprentissage tout au long de la vie****Les kinésithérapeutes qui répondent aux attentes de World Physiotherapy sont capables de :**

6.1	identifier leurs besoins d'apprentissage en évaluant leur propre pratique par rapport à leurs pairs et aux références scientifiques et recommandations, et définir des objectifs d'apprentissage réalistes
6.2	établir et mettre en œuvre un plan de développement personnel et participer à un développement professionnel continu
6.3	réfléchir à leur pratique et demander de l'aide si nécessaire pour améliorer et développer leur efficacité et efficience personnelles et professionnelles
6.4	identifier les besoins d'apprentissage liés à l'utilisation des technologies en kinésithérapie, y compris les nouveaux outils de diagnostic, d'intervention, de communication et de documentation sur la confidentialité, la sécurité, le stockage des données, le dépannage de la technologie et la gestion des effets indésirables

DOMAINE**7. Évaluation des pratiques professionnelles et amélioration de la qualité****Les kinésithérapeutes qui répondent aux attentes de World Physiotherapy sont capables de :**

7.1	participer à la collecte, à l'interprétation et à l'analyse des données organisationnelles afin d'évaluer la quantité et la qualité des indicateurs
7.2	lancer et participer à des initiatives d'amélioration des services, en tenant compte des retours d'information des clients
7.3	utiliser les ressources et les technologies de manière efficace afin de garantir leur impact maximal sur les services

DOMAINE**8. Direction et gestion****Les kinésithérapeutes qui répondent aux attentes de World Physiotherapy sont capables de :**

8.1	diriger de manière efficace et se laisser diriger par d'autres, le cas échéant, et adopter spontanément les meilleures valeurs professionnelles et un comportement éthique
8.2	gérer la complexité inhérente à un travail en autonomie, dans les limites de leurs compétences et du champ professionnel, et s'adapter aux structures de gestion des organisations dans un système de santé dynamique
8.3	interagir avec les structures administratives et de gouvernance pour éclairer, établir et/ou mettre en œuvre des politiques et des stratégies de santé appropriées, et contribuer à la planification et au développement de services qui répondent aux besoins de santé des individus et de la communauté
8.4	veiller à la croissance et au développement continus de la profession et à l'identification de la contribution exceptionnelle de la kinésithérapie et de l'évolution de son champ d'exercice
8.5	développer des stratégies pour gérer l'ambiguïté, l'incertitude, le changement et le stress afin de développer une résilience et de gérer leur bien-être physique, émotionnel et mental

Il est reconnu, et admis, que les compétences des kinésithérapeutes peuvent être décrites de façon différente dans certains pays, reflétant le contexte dans lequel les professionnels exercent. Certaines approches par compétences de la formation des kinésithérapeutes sont présentées en annexe 1, où les domaines de compétences du kinésithérapeute sont mis en correspondance avec différents cadres de compétences développés au sein de pays membres de World Physiotherapy.

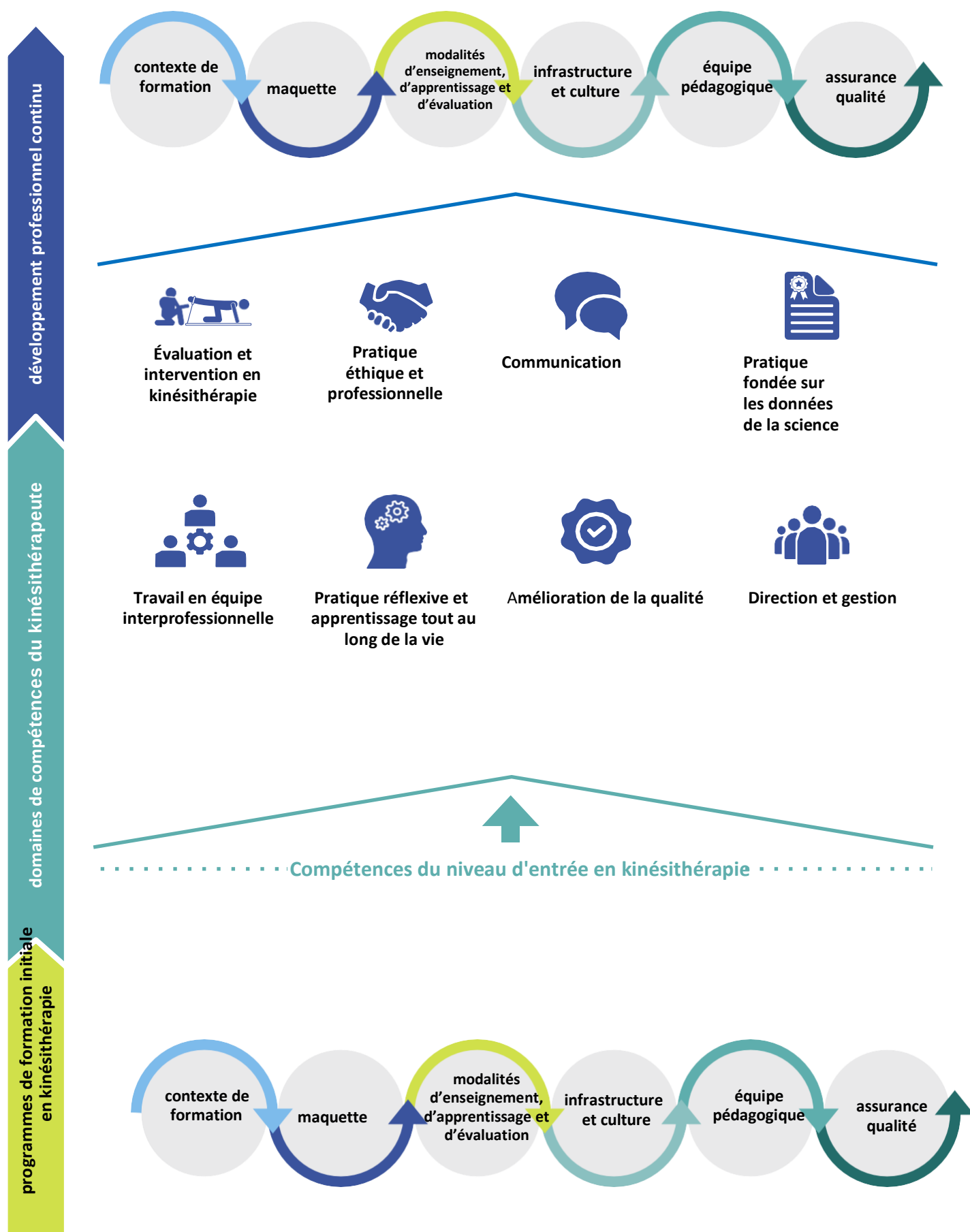
Jalons d'entrée dans la pratique

La description des huit domaines de compétences du kinésithérapeute (tableau 1) définit les attentes pour les praticiens, les étudiants et les formateurs, dans le but de les aider à faire correspondre la pratique et la formation avec les standards au niveau local ainsi qu'international. La formation, initiale ou continue, doit être construite dans un objectif déterminé, avec des indicateurs clairs qui définiront les compétences que les étudiants doivent acquérir et/ou maintenir, afin de les préparer à un éventail de rôles et de responsabilités tout au long de leur carrière.

Pour s'assurer que les programmes de formation préparent les diplômés à accéder à la pratique professionnelle, des jalons d'entrée dans la pratique doivent être définies. Ces jalons d'entrée dans la pratique (également appelé les compétences seuils d'accès à la profession) sont un repère sur le continuum de compétence qui représente le niveau minimal acceptable de compétence pour exercer de façon sûre et efficace en tant que kinésithérapeute (figure 4).²⁶



Figure 4. Seuil d'entrée en pratique





Section 2 : programmes de formation initiale en kinésithérapie

Section 2 : programmes de formation initiale en kinésithérapie

Cette section fournit des conseils pour l'élaboration d'un programme de formation initiale en kinésithérapie dans un établissement d'enseignement supérieur (EES) reconnu. Elle décrit les six éléments nécessaires à l'élaboration d'un programme de grande qualité, notamment :



Introduction

La conception d'un programme de formation initiale en kinésithérapie est un processus dynamique, inclusif et itératif, car le programme doit préparer les diplômés aux complexités de la pratique actuelle et future ainsi qu'à l'évolution de la profession de kinésithérapeute. Le programme englobe à la fois des éléments de la maquette et des éléments hors maquette telles que l'infrastructure et les services.²⁷ Le contenu du programme, les activités d'apprentissage et les évaluations doivent garantir que les étudiants obtiennent leur diplôme en tant que kinésithérapeutes compétents, capables de répondre aux besoins de la société en matière de kinésithérapie. Le programme doit également être assez flexible pour répondre à l'évolution des contextes sociaux, économiques, politiques, culturels, historiques, environnementaux et réglementaires dans lesquels les diplômés exerceront.

La conception d'un programme de certification professionnelle est un processus chargé de valeurs dans lequel des décisions sont prises quant à l'inclusion et l'exclusion de certains contenus, idées, principes ou points de vue. Imaginer un avenir incertain reposant sur les connaissances actuelles est une tâche difficile. L'examen critique du fondement et des hypothèses sur lesquels sont prises ces décisions doit garantir un fondement philosophique, théorique et pédagogique solide des programmes de formation initiale en kinésithérapie.

La première certification professionnelle obtenue dans tout pays doit représenter la réussite d'un programme qui donne droit à la personne d'utiliser le titre professionnel de « kinésithérapeute » (ou tout titre reconnu) et d'exercer en tant que professionnel indépendant. Les programmes de formation initiale en kinésithérapie doivent reposer sur la nature et le champ de la kinésithérapie, et doivent au minimum :

1. Refléter le champ de la kinésithérapie décrit dans la Déclaration de politique : Description de la physiothérapie de World Physiotherapy⁹ et les domaines de compétences du kinésithérapeute (tableau 1)
2. S'assurer que le diplômé est compétent pour exercer en lui demandant de prouver qu'il a obtenu des connaissances, compétences et attitudes spécifiques conformément aux jalons d'entrée dans la pratique
3. Permettre au diplômé de répondre aux normes professionnelles conformes aux lignes directrices de World Physiotherapy
4. Être exécutés, au minimum, par le biais d'une licence ayant « kinésithérapie » dans son intitulé ; les programmes doivent être conformes aux cadres de certifications de l'enseignement appropriés dans le pays ou territoire donné.

Les programmes de formation initiale en kinésithérapie doivent être des programmes éducatifs de niveau licence universitaire ayant kinésithérapie dans leur intitulé. Cette exigence est essentielle pour assurer le développement de compétences théoriques, cognitives, pratiques, professionnelles et transférables qui sous-tendent l'exercice de la kinésithérapie. Les compétences cognitives doivent refléter les descripteurs indiqués dans le cadre des certifications (Encadré 1) dans la région du monde concernée et être adaptées aux compétences professionnelles concernées.

Encadré 1. Exemples de cadres de qualification de l'éducation

Cadre européen des certifications en éducation²⁵, Émirats arabes unis
 Cadre national des qualifications²⁸ Cadre national sud-africain des qualifications²⁹
 Cadre australien des qualifications,³⁰ diplômes canadiens
 Cadre.³¹

Le tableau 2 donne un exemple d'alignement entre les exigences universitaires d'un cadre de certifications et les exigences professionnelles de la kinésithérapie, et inclut la reconnaissance, l'analyse, la synthèse et l'évaluation des problèmes et l'application de la théorie à la pratique, qui sous-tendent tous la pratique de la kinésithérapie.³²

Tableau 2. Relations entre les exigences universitaires et professionnelles de la kinésithérapie (exemple)

Cadre européen des certifications (CEC) 32 Domaine niveau 6 niveau licence	Résultat d'apprentissage générique du CEC Après avoir réussi le programme, l'étudiant sera capable de :	Après avoir réussi le programme, l'étudiant sera capable de :
 Savoirs	Démontrer des savoirs approfondis dans un domaine de travail ou d'études requérant une compréhension critique de théories et de principes	Appliquer une base scientifique et un esprit critique à la pratique factuelle
 Aptitudes	Démontrer un éventail complet d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour concevoir des solutions créatives à des problèmes abstraits	Démontrer des aptitudes avancées en résolution de problèmes et raisonnement clinique dans des situations cliniques imprévisibles relatives à la kinésithérapie
 Responsabilité et autonomie	Gérer des activités ou des projets techniques ou professionnels complexes ; assumer des responsabilités au niveau de la prise de décisions dans des contextes de travail ou d'études imprévisibles ; assumer des responsabilités en matière de gestion du développement professionnel de personnes et de groupes	Gérer, appliquer et superviser un programme d'intervention pour les clients dans des situations psychologiques et pathologiques imprévisibles

Dans les cas où la certification du programme de formation initiale est fixée à un niveau supérieur, tel qu'un master ou doctorat, le programme doit néanmoins inclure l'obtention de compétences minimales prévues chez le kinésithérapeute. Il doit en même temps permettre l'acquisition d'aptitudes universitaires et de recherche pour être adapté à ce niveau universitaire spécifique, tel que défini par les normes nationales et internationales.

Un programme de formation initiale en kinésithérapie intègre la théorie, les preuves scientifiques et la pratique, ainsi que les connaissances, l'action et l'identité. Il doit inclure la pratique professionnelle dans divers milieux où travaillent les kinésithérapeutes. Il doit également présenter aux étudiants tous les aspects de la diversité et de l'inclusion qui influencent et orientent l'équité de la pratique professionnelle en kinésithérapie. Après avoir réussi le programme, le diplômé est censé être en mesure de démontrer qu'il possède les savoirs, aptitudes, valeurs et capacités personnelles, sociales et méthodologiques nécessaires pour être un kinésithérapeute compétent qui exerce indépendamment de manière sûre, efficace, équitable, accessible, durable et éthique. Un programme de formation initiale en kinésithérapie forme des kinésithérapeutes compétents, sûrs d'eux, adaptables, réfléchis, humanistes, axés sur le service et qui, grâce à un esprit critique, un apprentissage tout au long de la vie et des valeurs éthiques, sont capables de porter des jugements indépendants concernant les besoins des clients.

Les programmes doivent être conçus de manière à être fondés sur les données de la science et avant-gardistes, en maintenant l'importance et la pertinence de la kinésithérapie en tant que profession, tout en préparant les diplômés aux complexités et incertitudes de la pratique future dans un contexte donné. Un diplôme de niveau licence, master ou doctorat sont autant de points d'accès à la profession. La décision quant au niveau requis doit reposer sur les besoins et l'accessibilité dans un contexte social, économique, politique, éducatif et réglementaire spécifique. Le programme doit être flexible et tenir compte de l'évolution des besoins des populations et leurs priorités en matière de santé, ainsi que de l'évolution de la pratique de la kinésithérapie et des systèmes de santé, y compris le financement et le développement du personnel de santé. La formation initiale en kinésithérapie doit également s'adapter à l'évolution du rôle des clients dans les interactions des services de santé et l'utilisation croissante de la technologie dans la prestation des soins de santé. Elle doit préparer les diplômés afin qu'ils soient compétents pour exercer de manière sûre et efficace dans les communautés urbaines et rurales, localement et mondialement dans divers milieux, et qu'ils soient capables de reconnaître leurs rôles en tant qu'animateurs et formateurs d'autres membres du personnel de santé requis pour atteindre les objectifs des clients.

Pour y parvenir, l'élaboration d'un programme de formation initiale en kinésithérapie doit être un processus collaboratif et inclusif. World Physiotherapy encourage les prestataires de formation à travailler en collaboration avec les prestataires de services et les organismes professionnels et de réglementation officiels, car les exigences professionnelles doivent être incorporées dans la conception des programmes. Cette collaboration permet l'élaboration d'un programme qui est lié à la réalité du cadre de pratique et prépare mieux les diplômés à répondre à l'évolution des besoins des populations et à l'interaction dynamique des facteurs sociaux, politiques, économiques et environnementaux ainsi que les nouveaux problèmes de santé mondiaux (tels que la pandémie de COVID-19).

L'élaboration d'un programme de formation initiale en kinésithérapie doit prendre en compte ces six éléments :

1



contexte du programme

2



maquette

3



**modalités d'enseignement,
d'apprentissage et
d'évaluation**

4



infrastructure et culture

5



équipe pédagogique

6



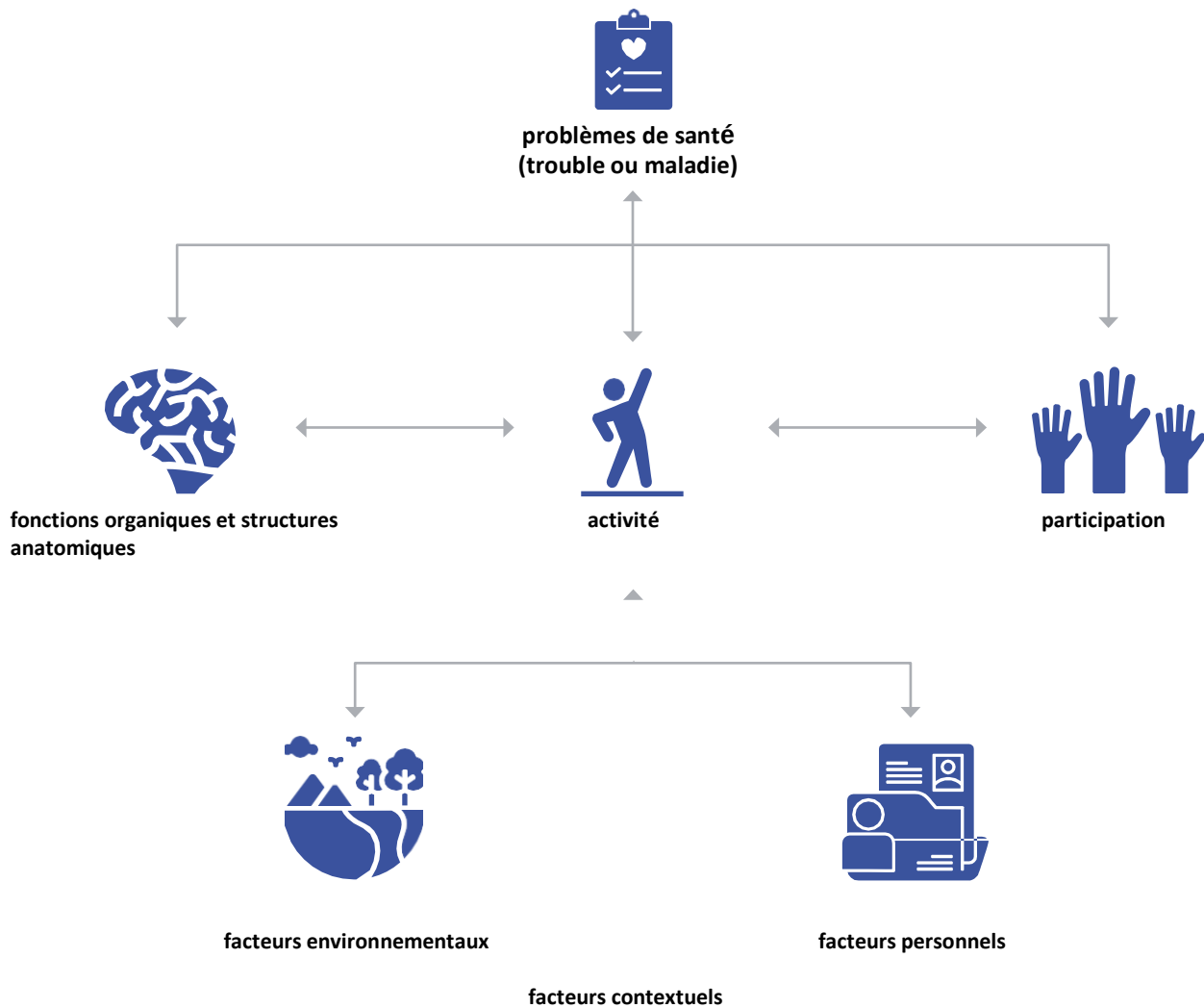
assurance qualité

Contexte du programme

Le contexte du programme reflète la compréhension théorique et philosophique de la kinésithérapie ainsi que l'enseignement et l'apprentissage. Ils positionnent le programme par rapport à la vision future de la kinésithérapie en tant que profession de santé, en prenant des décisions concernant les savoirs, aptitudes et capacités personnelles, sociales et méthodologiques requises.

La compréhension et la conceptualisation du corps humain et de la mobilité, ainsi qu'une vision de la santé et de la rééducation et des modèles théorétiques qui les expliquent, sont les aspects fondamentaux du programme. World Physiotherapy encourage l'établissement d'une maquette reposant sur un modèle de rééducation fonctionnelle et un modèle biopsychosocial axé sur le client (Figure 5).³³ Les besoins et aspirations exprimés par le client doivent orienter les résultats, et leurs compétences en matière de rétablissement et de résilience doivent être le point de départ.

Figure 5. Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)



Le contexte du programme est à la base de l'élaboration d'une maquette qui est un plan complet d'apprentissage des éléments universitaires et pratiques du programme.³⁴ En plus des fondements théorétiques et philosophiques de la kinésithérapie, les points de vue des formateurs et des concepteurs de la maquette sur les savoirs et l'apprentissage sont à la base de l'élaboration de la maquette. Il s'agit d'une question épistémologique sur la nature des connaissances qui guide les approches théoriques et pratiques de l'apprentissage, y compris ce qui est enseigné et appris, et la manière de le faire. Les théories behavioristes, cognitivistes, constructivistes et connectivistes d'apprentissage contribuent toutes à la manière dont les ressources d'apprentissage sont développées et utilisées dans les programmes ainsi que la façon dont les interactions et expériences d'apprentissage sont conçues et mises en œuvre.³⁵

L'exercice de la kinésithérapie au 21^e siècle s'inscrit dans des systèmes de santé complexes, interprofessionnels, intégrés, tributaires de par la technologie, incertains et en constante évolution. Pour préparer les étudiants à l'exercice moderne de la kinésithérapie, il est important que les formateurs réexaminent les fondements philosophiques et théorétiques de la kinésithérapie ainsi que les approches de l'enseignement et de l'apprentissage qu'ils utilisent dans les programmes de formation initiale en kinésithérapie. Ces fondements orientent l'élaboration de la maquette ; éclairent les stratégies d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation ; soutiennent les décisions concernant le lieu et la façon dont le programme d'études est mis en œuvre ; et finalement, facilitent l'obtention des résultats d'apprentissage. Un programme d'études reposant sur la philosophie, la théorie et la pédagogie se caractérise par un développement progressif et l'intégration de savoirs, d'aptitudes cliniques, d'indépendance d'esprit, d'analyses éthiques et de valeur, de compétences en communication, de raisonnement clinique et de prise de décision.

Maquette

La maquette représente un plan complet³⁶ des composantes de la formation théorique et pratique du programme de formation initiale en kinésithérapie. La maquette doit être organisée en une série de cours séquentiels et intégrés qui doivent faciliter l'atteinte des résultats d'apprentissage des étudiants.

La maquette est également un document écrit contenant une description détaillée des composantes de la formation théorique et pratique. Les fondements du programme doivent figurer dans un énoncé de la mission, des objectifs et des résultats du programme de formation initiale professionnelle en kinésithérapie. Ils doivent également figurer dans un énoncé de la philosophie, des principes (généraux et éducatifs), des valeurs et du modèle de maquette sur lesquels le programme est construit. Le fondement philosophique, théorétique et pédagogique de la maquette doit être indiqué en même temps que les énoncés des résultats d'apprentissage attendus des étudiants.

Le contenu de la maquette doit s'appuyer sur les compétences requises que les diplômés doivent posséder à l'issue du cours. Afin de préparer les étudiants à devenir des praticiens autonomes, le contenu doit inclure des activités que les étudiants doivent être capables d'exécuter selon une norme définie à la fin du programme. Les compétences doivent servir de base à la définition des résultats d'apprentissage en matière de savoirs, d'aptitudes et de capacités personnelles, professionnelles, sociales et méthodologiques, présentés dans différentes situations d'apprentissage et de pratique.

Résultats d'apprentissage

La maquette du programme de formation initiale en kinésithérapie devrait clairement identifier les résultats d'apprentissage. On assiste à une évolution des objectifs d'apprentissage vers les résultats d'apprentissage dans la formation professionnelle, bien que certains établissements exigent encore un énoncé des objectifs d'apprentissage. Cette évolution représente un changement d'orientation, du but de la formation à des résultats effectifs, des moyens aux résultats. Plus qu'un changement sémantique, il s'agit d'un changement d'orientation, tant au niveau du contenu que de l'approche de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation.

Les résultats d'apprentissage doivent refléter les attentes et les compétences décrites dans ce document. Des taxonomies d'apprentissage, telles que la célèbre taxonomie de Bloom, sont souvent utilisées pour définir les résultats d'apprentissage.³⁷ Les diplômés doivent parvenir aux résultats d'apprentissage et répondre aux normes professionnelles conformément aux lignes directrices de World Physiotherapy concernant les normes de la pratique de la kinésithérapie.³⁸

Les compétences, les résultats d'apprentissage et le contenu de la maquette doivent être alignés. Alors que les compétences sont énoncées dans les grandes lignes, les résultats d'apprentissage précisent ce que les étudiants doivent être capables de faire afin de prouver qu'ils ont acquis les compétences spécifiques. Les domaines de compétences en kinésithérapie peuvent être utilisés pour stimuler la réflexion lors de la définition des résultats d'apprentissage. Les activités dans chaque domaine de compétences en kinésithérapie peuvent être transformées en énoncés de résultats d'apprentissage mesurables en les détaillant davantage et en indiquant dans quel délai chacun des résultats est censé être obtenu. Certains résultats d'apprentissage peuvent être obtenus à la fin d'un cours spécifique, d'une année universitaire ou à la fin du programme. L'annexe 2 présente un exemple d'alignement des compétences-activités-résultats d'apprentissage.

Les résultats d'apprentissage déterminent la structure globale du programme dans lequel les éléments dispensés dans l'EES et sur les terrains de formation pratique sont parfaitement intégrés. De même, ils guident les décisions concernant les parties de la maquette qui peuvent ou doivent être dispensées en ligne et celles qui doivent l'être sur le terrain. Qu'ils soient en ligne ou sur le terrain, les éléments théoriques et pratiques sont conçus pour fournir aux étudiants les connaissances, les compétences et les capacités nécessaires pour accéder à la pratique de la kinésithérapie. Les résultats d'apprentissage orientent également la sélection des stratégies d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation pour former et évaluer les étudiants de la manière la plus efficace et appropriée.

Syllabi

La maquette comporte une série de cours organisés, séquentiels et intégrés – un ensemble distinct d'unités – conçus pour faciliter l'obtention des résultats d'apprentissage décrits dans les syllabi. Différents termes sont utilisés pour décrire ces unités telles que cours, modules, unités d'étude ou travaux. Les syllabi décrivent en détail chaque sujet et matière couverts et leur contenu spécifique, l'approche d'apprentissage et d'enseignement, la liste de lecture, les résultats d'apprentissage, les

stratégies d'évaluation et les échéances.

Contenu de la maquette

Les programmes de formation initiale en kinésithérapie doivent préparer les étudiants à répondre aux besoins actuels des clients et aux normes de la pratique tout en leur permettant de répondre aux besoins futurs et aux évolutions de la kinésithérapie. Les étudiants doivent devenir compétents dans différents domaines de la pratique de la kinésithérapie indiqués dans le tableau 1.

Le contenu de la maquette doit permettre l'obtention des résultats d'apprentissage. Il doit être classé selon les besoins du client et l'objectif pour lequel les compétences et les interventions sont utilisées. La liste ci-dessous indique divers contenus appropriés pour les programmes de formation initiale en kinésithérapie. Il s'agit d'une liste dynamique qui évoluera en fonction des preuves d'efficacité ou de l'émergence de nouveaux domaines de pratique, tels que la pratique du télésoin. Cela signifie que les approches et techniques fondées sur les données de la science adaptées à la pratique et au contexte local doivent être enseignées. Si des preuves montrant qu'une modalité n'est pas efficace sont fournies, l'enseignement de la modalité doit cesser. Par exemple, le recours à l'échographie et l'approche McKenzie pour les lombalgies.³⁹

La sélection du contenu doit être pragmatique par rapport à la durée du programme et l'environnement local de la pratique. La maquette de formation professionnelle en kinésithérapie comprend un contenu et des expériences d'apprentissage en :

Sciences biologiques et physiques

Anatomie et biologie cellulaire, histologie, physiologie, physiologie de l'exercice, sciences de l'exercice, biomécanique, kinésiologie, neuroscience, pathologie, imagerie et pharmacologie

Sciences sociales/comportementales/technologiques

Psychologie appliquée, sociologie appliquée, communication, éthique et valeurs, équité, diversité et inclusion, gestion, design thinking, innovation, financement, enseignement et apprentissage, droit, technologies de l'information et de la communication (TIC), y compris les expériences en laboratoire et autres expériences pratiques

Sciences cliniques

Systèmes cardiovasculaires, pulmonaires, endocriniens, métaboliques, gastro-intestinaux, génito-urinaires, tégumentaires (peau), musculo-squelettiques et neuromusculaires, et les cas médicaux et chirurgicaux souvent rencontrés par les kinésithérapeutes

La théorie qui sous-tend la kinésithérapie doit être appliquée à sa pratique et intégrée au développement des compétences et à l'expérience de la formation pratique. Les sciences cliniques doivent être appliquées tout au long de la vie pour étayer la prise en charge kinésithérapique ainsi qu'à des groupes de clients/pathologies susceptibles de répondre aux interventions de kinésithérapie, par exemple, dans les domaines des maladies infectieuses, de l'oncologie, de la santé mentale, des brûlures, de la promotion de la santé, de la santé mondiale, etc.

Pratique fondée sur les données de la science et recherche

Pratique fondée sur les données de la science, types de données, recherche bibliographique et revue de la littérature, méthodologies de recherche (méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes), statistiques appliquées, évaluation de la littérature et évaluation de la recherche

Compétences et caractéristiques d'un kinésithérapeute compétent

esprit critique, raisonnement clinique, pratique éthique, comportements professionnels, communication efficace, sensibilisation aux différentes cultures, travail en équipe efficace, soins centrés sur le client, évaluation du client y compris l'utilisation de mesures des résultats, interprétation des résultats d'évaluation et planification des interventions, interventions factuelles (thérapie par l'exercice et activité physique, thérapie manuelle, agents électrophysiques), pratique du télésoin, promotion de la santé et prévention du handicap, formation

Expériences de formation pratique

Tous les aspects du modèle de prise en charge des clients (de l'évaluation et de l'examen au diagnostic et pronostic), le plan de soins, les interventions y compris le traitement, l'éducation, la prévention, la promotion de la santé et les programmes de bien-être, la direction, la prise en charge et l'évaluation dans divers milieux où travaillent les kinésithérapeutes. Il peut s'agir notamment d'établissements de santé et de cliniques aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire ; de milieux industriels et professionnels ; d'écoles ; des établissements ; des foyers ; etc. Les étudiants doivent être capables d'exercer dans n'importe lequel de ces milieux.

Lorsque les gouvernements et les organismes de réglementation exigent l'ajout d'autres matières, telles que la culture locale, le droit ou la religion, celles-ci doivent être proportionnées afin de garantir que suffisamment de temps soit accordé aux matières spécifiques à la kinésithérapie. Lorsque la proportion de matières générales est plus que minimale, la durée du programme doit être prolongée en conséquence.

Formation pratique

La formation pratique est un élément essentiel des programmes de formation initiale en kinésithérapie, y compris dans les lieux en dehors de l'EES. Il s'agit d'une expérience pratique directe sous la supervision de kinésithérapeutes dûment qualifiés permettant aux étudiants de travailler avec les clients, les groupes et les communautés. La formation pratique permet aux étudiants d'intégrer les connaissances acquises, de continuer à apprendre dans un cadre réel de pratique et de perfectionner leurs compétences (Encadré 2). La formation pratique doit être intégrée à la partie théorique du programme. Cela signifie que les étudiants sont d'abord préparés aux stages pratiques en étudiant la théorie pertinente et en développant les compétences associées avant le stage. À mesure que leurs aptitudes et leur expérience augmentent, la formation pratique implique l'accès à des niveaux croissants de responsabilité. Comme la pratique du télésoin en kinésithérapie se développe, elle devrait également être incluse dans les expériences d'apprentissage des étudiants.

Encadré 2. La formation pratique donne aux étudiants en kinésithérapie l'occasion de :

- intégrer des connaissances, compétences et comportements professionnels et de les appliquer dans divers milieux de pratique
- apprendre par la pratique, l'expérience et la réflexion
- renforcer les compétences cliniques en matière d'évaluation, de diagnostic, de planification, d'intervention et de réévaluation
- comprendre et intégrer les bases biopsychosociales et environnementales de la pratique
- renforcer leurs compétences en matière de communication à tous les niveaux
- faire preuve d'un comportement professionnel approprié
- faire l'expérience de la socialisation professionnelle et interprofessionnelle
- devenir un collaborateur actif
- développer les comportements et les compétences relationnelles qui sont des exigences de la profession
- devenir un praticien débutant compétent et exerçant de façon autonome
- développer un sens des responsabilités pour l'apprentissage tout au long de la vie

La réflexion sur les expériences de formation pratique doit être facilitée afin de promouvoir un apprentissage approfondi avec une meilleure prise de décision clinique et un meilleur raisonnement clinique. Alternier les phases d'expériences théoriques et pratiques est donc un moyen efficace de développer le kinésithérapeute professionnel diplômé. Cependant, diverses contraintes peuvent dicter l'organisation de la formation pratique dans un programme.

La formation pratique doit être suffisante pour garantir que les compétences cliniques des étudiants se développent progressivement tout au long du programme, de même que leur indépendance et leur autonomie en tant qu'apprenants, afin de les préparer à l'apprentissage tout au long de la vie. De plus, leur développement professionnel en tant que praticiens indépendants et éthiques doit évoluer. La formation pratique doit représenter au moins un tiers d'une maquette.

La formation pratique doit offrir à chaque étudiant la possibilité d'évaluer et d'utiliser les interventions de kinésithérapie auprès d'un large éventail de clients qui souffrent de troubles de la mobilité. Ces troubles sont dus à des problèmes et troubles ayant un élément neurologique, cardiopulmonaire, musculo-squelettique, endocrinien, métabolique, gastro-intestinal, génito-urinaire, tégumentaire ou mental/psychologique, ou une combinaison de ces éléments. En outre, il convient de proposer la possibilité de travailler au sein de groupes spécifiques, tels que les enfants, les adultes, les personnes âgées et les personnes en fin de vie.

Toutes les compétences élémentaires doivent être mises en pratique et appliquées à un éventail de problèmes et dans un éventail de milieux de pratique, y compris la pratique du téléssoin. Les étudiants doivent avoir suffisamment d'occasions d'acquérir toutes les compétences cliniques, de faire preuve de compétences et de comportements professionnels et de répondre aux attentes décrites dans ce cadre.

L'expérience individuelle de chaque étudiant, qui peut varier d'un étudiant à l'autre, doit être suivie tout au long du programme afin de s'assurer que ce vaste champ d'application est atteint et que les compétences seuils sont satisfaites.

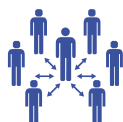
L'élément de formation pratique des programmes de formation initiale en kinésithérapie doit prendre en compte la relation contractuelle entre l'EES et les terrains de stage clinique, ainsi que les attentes concernant :



La société et les besoins en soins de santé en général



La profession de kinésithérapeute



Le coordinateur de la formation pratique



Les superviseurs des terrains de formation pratique



L'étudiant



Enseignement, apprentissage et évaluation

Les approches d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation sont étroitement liées aux fondements et au contenu du programme d'études, car elles concrétisent la façon dont les résultats d'apprentissage sont obtenus. Elles doivent être alignées sur les résultats d'apprentissage globaux et s'inspirer des facteurs contextuels, des valeurs professionnelles et de la vision de l'avenir. Les approches choisies doivent prendre en compte les besoins locaux et hypothèses quant au contexte dans lequel la kinésithérapie est exercée, le rôle des clients, les modèles éducatifs, et les activités d'apprentissage et leur ordre. Il convient d'utiliser les méthodes d'enseignement et d'apprentissage (Encadré 3) qui permettent le plus efficacement possible à l'étudiant d'obtenir les résultats d'apprentissage. Les décisions relatives à l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation doivent reposer sur les preuves des meilleures approches qui facilitent l'apprentissage afin de devenir un professionnel indépendant.

Encadré 3. Exemples de méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

cours magistraux, séminaires, cours d'approfondissement, vidéos, podcasts, simulations, patients standardisés, laboratoires, sessions de réalité virtuelle et augmentée (RVA), sessions cliniques structurées, sessions intégrées, visites de sites structurées, discussions, plans de développement personnel, apprentissage par problèmes, problèmes de prise en charge des patients, apprentissage basé sur la pratique, apprentissage basé sur la compétence, apprentissage basé sur des études de cas, apprentissage dirigé par les étudiants, apprentissage en équipe, apprentissage collaboratif, apprentissage autodirigé, carnets de réflexion et portfolio de développement professionnel, apprentissage par l'expérience, utilisation des réseaux sociaux. Ces méthodes peuvent être utilisées en ligne ou à l'université.

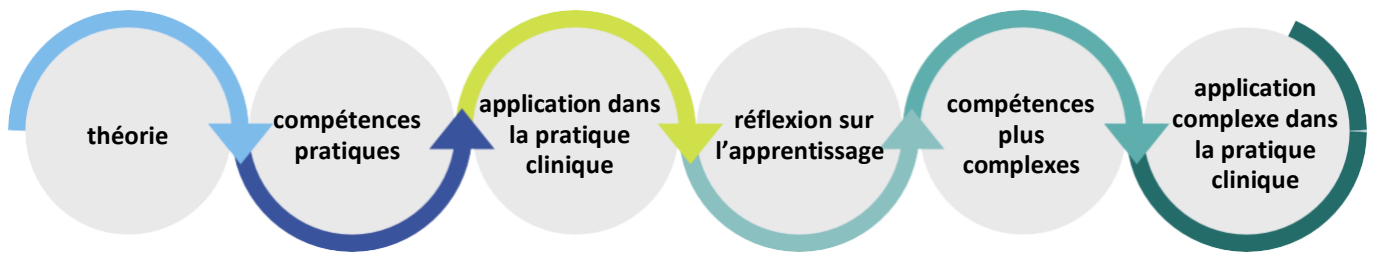


Les approches d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation utilisées doivent être conçues pour permettre au mieux à l'étudiant d'obtenir les résultats d'apprentissage et pour évaluer ces acquis de la façon la plus appropriée. Ces décisions sur la façon de mettre en œuvre le programme d'études de kinésithérapie ne sont pas neutres. Les approches didactiques traditionnelles, telles que les grands cours magistraux ou la séparation des disciplines, reposent sur certaines valeurs, hiérarchies et relations entre théorie et pratique, prévention et intervention. L'apprentissage collaboratif, en équipe, par problèmes ou par questionnement met en avant un ensemble différent de valeurs et de perspectives sur les hiérarchies et les relations. L'apprentissage interactif axé sur l'étudiant encourage les étudiants à identifier et répondre à leurs propres besoins d'apprentissage et à prendre la responsabilité de leur propre formation et développement professionnel. Par exemple, les étudiants en kinésithérapie répondent positivement à l'environnement collaboratif créé dans la classe inversée, en particulier en ce qui concerne leur autonomie et leur flexibilité.⁴⁰

Le recours à un apprentissage interprofessionnel dans la maquette est un exemple de la façon dont les valeurs et les hypothèses influencent à la fois l'apprentissage et les relations entre les différents prestataires de services. Lorsque l'apprentissage interprofessionnel repose sur une vision socioconstructiviste de l'apprentissage, il donne à l'étudiant des occasions d'apprendre par le biais d'interactions collaboratives et sociales avec d'autres professionnels.⁴¹ Les possibilités d'apprentissage interprofessionnel et collaboratif préparent l'étudiant à apporter des compétences et des connaissances uniques en kinésithérapie à sa pratique interprofessionnelle.

La nature de la pratique de la kinésithérapie signifie qu'une combinaison d'approches de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation est nécessaire. Une gamme de compétences complexes doit être développée de manière longitudinale dans l'ensemble du programme d'études. Des compétences intellectuelles et pratiques doivent être intégrées, en réunissant des connaissances théoriques et pratiques, pour faciliter l'apprentissage sur et dans la pratique.

Figure 6. Maquette intégrée



Une approche intégrée de l'application de la théorie et de la pratique est nécessaire (Figure 6). Les fondements théoriques doivent être développés davantage dans le cadre de la formation pratique. Il faut donc réfléchir aux expériences de formation pratique, de retour dans le contexte universitaire. Cela facilitera un apprentissage approfondi ainsi qu'une prise de décision et un raisonnement clinique efficaces.

Avant d'être appliquées dans le contexte clinique, les compétences pratiques (par exemple, l'observation, la palpation, l'analyse des performances humaines et les modalités) sont développées en classe et lors des travaux pratiques par le biais de démonstrations et d'exercice sur des pairs, avec leur consentement. Demander le consentement des étudiants chaque fois qu'ils participent en tant que « modèles » protège à la fois les étudiants et le personnel, et permet également aux étudiants de faire l'expérience du processus d'obtention du consentement éclairé des clients. Les compétences pratiques doivent ensuite être revues, améliorées et appliquées de manière plus complexe dans des milieux de pratique, à mesure que l'étudiant avance dans le programme.

Les méthodes d'enseignement et d'apprentissage doivent être solides sur le plan pédagogique et soigneusement choisies dans le cadre d'une stratégie globale qui utilise les meilleures méthodes d'apprentissage en ligne et sur le campus pour obtenir des résultats spécifiques. Pour approfondir l'apprentissage dans le cadre du programme de formation initiale, l'étudiant doit avoir le temps d'interagir avec les enseignants et les autres étudiants afin de développer ses compétences intellectuelles, pratiques et cliniques ; de se remettre en question ; d'approfondir sa réflexion (en incluant une expérience plus large dans les discussions de cas) ; et afin de donner et recevoir des retours. Cela peut se faire dans le cadre de stages pratiques, sur le campus ou dans un environnement d'apprentissage numérique.

Évaluation de l'apprentissage

Chaque résultat d'apprentissage doit être évalué afin que l'étudiant puisse prouver qu'il a atteint ce qui est attendu et exigé de lui. Cependant, il n'est pas nécessaire d'évaluer tous les résultats séparément, car plusieurs résultats peuvent être examinés par un seul élément d'évaluation. Le programme doit disposer d'une stratégie d'évaluation complète et juste comprenant un éventail de méthodes d'évaluation adaptées au résultat et au niveau de l'étudiant (Encadré 4). Les étudiants doivent être évalués de manière objective et transparente, et des retours doivent être fournis à l'étudiant pour l'aider dans son apprentissage futur. Une combinaison de méthodes d'évaluation formative et sommative pourrait être utilisée efficacement, et leur choix doit être fondé sur le résultat d'apprentissage pertinent. Par exemple, un résultat d'apprentissage sur la communication verbale est mieux évalué avec un examen oral (par exemple, une présentation orale).

Encadré 4 : Exemples de méthodes d'évaluation :

examens écrits et pratiques, évaluation basée sur les compétences, présentations orales, examens de vive voix, examens cliniques objectifs et structurés (ECOS), mémoires, projets basés sur des études de cas, dissertations, évaluations programmatiques, auto-évaluation et évaluation par les pairs, portfolios, écriture réflexive, évaluation continue authentique.

La performance clinique peut être évaluée par le biais d'une évaluation basée sur les compétences. Elle mesure la performance de l'étudiant par rapport à une attente minimale ou une compétence seuil. L'attente fait office de seuil que la performance de l'étudiant doit franchir pour être considéré compétent pour exercer.⁴²

Chaque compétence doit être accompagnée de détails sur les éléments essentiels qui permettent de soutenir l'apprentissage et pour permettre un jugement cohérent quant à l'acquisition de la compétence. Ces éléments sont communément appelés des composantes, des caractéristiques, des critères, des jalons ou des indicateurs clés. Comme indiqué plus haut dans ce document, certaines associations professionnelles ont publié des cadres généraux de compétences pour les compétences initiales et continues (Annexe 1). Ceux-ci peuvent être utilisés pour évaluer les étudiants ou pour réaliser un contrôle des performances, afin d'autoriser et de maintenir l'enregistrement professionnel.

Infrastructure et culture des établissements d'enseignement supérieur (EES)

L'élaboration du programme doit prendre en considération le lieu où se dérouleront l'enseignement et l'apprentissage, y compris les caractéristiques administratives, organisationnelles, culturelles et financières, ainsi que l'infrastructure de l'EES. Les programmes de kinésithérapie doivent se dérouler au sein d'un EES qui est approprié pour dispenser un programme de formation initiale professionnelle en kinésithérapie et qui est approuvé par une autorité nationale compétente (par exemple, le ministère de la Santé, l'autorité chargée de l'enseignement supérieur, le ministère de l'Éducation). L'établissement doit disposer d'un système de diplômes universitaires et d'un système d'unités de valeur clairs et transparents afin de faciliter la transférabilité et la reconnaissance de la certification dans d'autres pays. En outre, l'EES doit démontrer qu'il a mis en place des normes universitaires et des descriptions des rôles, de la charge de travail et des attentes de l'équipe pédagogique qui reconnaissent que la formation en kinésithérapie est composée à la fois de disciplines professionnelles et universitaires.

Infrastructure politique et administrative

La formation en kinésithérapie nécessite une infrastructure pour soutenir une maquette dynamique qui se déroule dans le cadre d'une formation et de soins de santé en rapide évolution. Sachant qu'il existe une diversité considérable d'environnements sociaux, économiques et politiques dans lesquels la formation en kinésithérapie est dispensée à travers le monde, certaines exigences élémentaires de l'environnement universitaire doivent être respectées. La maquette ne peut être efficace que si les infrastructures administratives, politiques, physiques et numériques sont en place pour faciliter la mise en œuvre des composantes théoriques et pratiques de la maquette intégrée sur le terrain, et dans les environnements de pratique et d'apprentissage numériques. L'environnement politique et administratif doit garantir une certaine souplesse dans l'exécution de la maquette afin d'atténuer les conséquences de perturbations, telles que celles causées par la pandémie de COVID-19 ou les troubles publics dans certains pays. Cette souplesse facilite également les transitions en douceur entre l'exécution des programmes en ligne et sur le terrain.

De plus, la base de données factuelles croissante de la profession de kinésithérapeute nécessite une maquette pouvant intégrer les dernières recherches et avancées. Cela signifie que des politiques et des procédures administratives doivent être en place pour examiner et mettre à jour régulièrement en interne la maquette ainsi que les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

L'infrastructure politique et administrative doit faciliter une évaluation et un examen réguliers internes du programme. Un cycle annuel d'examen doit être mené dans une perspective d'amélioration de la qualité. Les examens réguliers permettent d'utiliser des références institutionnelles pour comparer les données pertinentes (profil des étudiants, taux de réussite, résultats, etc.) au sein du programme, entre les cohortes d'étudiants et avec les données d'autres programmes similaires. Au cours de l'examen, les données sont recueillies auprès de parties prenantes dont, au minimum, l'équipe pédagogique du programme, les formateurs à la pratique, les étudiants actuels, les diplômés du programme et au moins un autre groupe de parties prenantes (par exemple, les employeurs des diplômés, les clients, les pairs ou d'autres professionnels de santé). Les relecteurs du programme documentent les points forts et les points faibles du programme et déterminent si les attentes et les objectifs du programme sont satisfaits. Ils font également des recommandations en matière d'amélioration. Cela devrait aboutir à des améliorations régulières du programme et éclairera la révision du programme, l'analyse comparative externe et les accréditations externes. Le processus d'examen doit être documenté et fournir des preuves nécessaires à l'évaluation formelle et continue du programme.

L'établissement d'enseignement doit également avoir mis en place des politiques appropriées d'élaboration, d'approbation, d'exécution du programme, ainsi que d'évaluation des étudiants, afin de garantir le respect des normes de formation. Le programme doit posséder des politiques et procédures en ce qui concerne l'équipe pédagogique, le personnel général, les étudiants et les clients, y compris le recrutement des étudiants, leurs droits, responsabilités, sécurité, confidentialité, dignité, équité, diversité et inclusion. Des politiques et procédures concernant l'admission, la rétention et la progression, ainsi que la protection des terrains de formation pratique doivent également être en place.

L'environnement universitaire doit être stimulant intellectuellement et encourager l'acquisition de compétences universitaires et d'un esprit d'études et de recherche. Il doit soutenir les étudiants dans leur développement personnel et universitaire, et les aider à prendre conscience des multiples styles de pensée, des divers concepts sociaux, des valeurs et des comportements éthiques. L'équipe impliquée dans l'élaboration du programme et de la maquette de kinésithérapie doit démontrer un engagement à répondre aux attentes de l'EES, des étudiants et de la profession.

De plus, la culture organisationnelle est un aspect important à prendre en compte lors de l'élaboration du programme. De nombreux facteurs influencent la conception et l'exécution des programmes, y compris, mais sans s'y limiter : l'histoire et la position du programme au sein de la structure départementale de l'EES, la composition de l'équipe pédagogique, les conditions et procédures d'admission, l'engagement à améliorer la qualité, la compatibilité des missions institutionnelles et leurs valeurs avec celles du programme de kinésithérapie. L'EES doit s'engager à maintenir le programme au sein de l'établissement en assurant un financement durable pour préserver la qualité et permettre une amélioration continue des ressources pour former des étudiants qui seront aptes à exercer. Le niveau de soutien financier doit être adéquat pour atteindre les objectifs du programme et les résultats attendus des étudiants ainsi que pour soutenir l'intégrité et la viabilité du programme.

Infrastructure : environnement d'apprentissage, ressources physiques et numériques, et services étudiants

Les établissements d'enseignement supérieur proposant un programme de formation initiale en kinésithérapie doivent fournir un espace suffisant et sûr pour les salles de classe, les laboratoires de compétences et de recherche, les bureaux universitaires et administratifs, ainsi que les espaces de réunion, de stockage et autres. Ils doivent également mettre en place une infrastructure numérique adéquate pour permettre aux étudiants d'accéder à distance aux parties de la maquette qui sont dispensées de manière synchrone ou asynchrone. Il en va de même pour le système de bibliothèque et les ressources d'apprentissage associées qui doivent être disponibles à la fois en ligne et sur place pour permettre des résultats satisfaisants. L'infrastructure physique et numérique doit être suffisante pour répondre aux besoins d'enseignement et d'apprentissage de l'équipe pédagogique et des étudiants, ainsi qu'aux exigences en matière de santé et de sécurité au travail. Il est reconnu que l'infrastructure variera dans différents pays en raison de facteurs contextuels et de la disponibilité des ressources.

Les systèmes d'information numérique doivent être disponibles à la fois sur le campus et en dehors, et garantir la confidentialité et la protection de la vie privée des étudiants les utilisant, y compris l'analyse de données. Les étudiants doivent avoir accès à des installations informatiques et à une assistance technique adéquate. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la fracture numérique parmi les étudiants, car certains d'entre eux n'avaient pas accès à des ordinateurs ou à une connexion internet à haut débit, et leur environnement familial n'était pas propice à l'apprentissage en ligne. La capacité des étudiants à accéder à l'apprentissage en ligne doit être prise en considération lorsque des décisions sont prises sur l'offre de possibilités d'apprentissage en ligne.

La formation initiale des étudiants en kinésithérapie comprend leur développement personnel et il est souhaitable qu'ils puissent avoir accès à des expériences extrascolaires plus larges. L'EES peut offrir des occasions liées au sport, aux loisirs, à la religion et au bénévolat. Celles-ci sont habituellement proposées à l'échelle de l'établissement, au-delà de la filière kinésithérapie, afin que les étudiants puissent interagir avec ceux qui étudient d'autres matières. Les services d'aide à l'accessibilité pour les étudiants handicapés sont normalement fournis au niveau de l'établissement et sont à la disposition de tous les étudiants, y compris les étudiants en kinésithérapie. L'EES peut également fournir d'autres services tels que des conseils en matière d'orientation professionnelle, un soutien psychologique, des conseils financiers, des soins de santé et d'autres aides. Dans l'idéal, il devrait y avoir un espace privé réservé aux discussions confidentielles avec les étudiants. Les étudiants bénéficieront d'espaces d'études privés et interactifs. Les services de soutien et les expériences extrascolaires doivent être accessibles aux étudiants en personne et par voie numérique.

L'équipement, la technologie, les normes de santé et de sécurité au travail, et le matériel (y compris l'équipement de protection individuelle) doivent être suffisants en type et en nombre pour répondre aux besoins des étudiants et de l'équipe pédagogique afin de faciliter l'obtention des résultats attendus des étudiants. Ils doivent également refléter la pratique actuelle de la kinésithérapie, y compris la pratique du télésoin. Les étudiants doivent apprendre les compétences professionnelles pratiques

de kinésithérapie dans un laboratoire de pratique clinique ou une salle de travaux pratiques contenant le matériel essentiel, y compris les bancs de traitement, les oreillers et l'équipement spécifique à la modalité. Il doit également y avoir un gymnase, ou une salle avec un espace vide et du matériel pour le développement des compétences en matière de mobilité, d'exercice et de rééducation fonctionnelle. Concernant le développement des compétences de pratique du télésoin, les étudiants doivent avoir accès à un espace privé où ils peuvent utiliser un système en ligne sécurisé qui protège la vie privée et la confidentialité des clients.

Terrains de formation pratique

Une solide composante de formation pratique nécessite des stages pratiques de haute qualité qui sont assurés grâce à des relations collaboratives avec les prestataires de services. Une relation formelle doit être établie entre l'EES dans lequel le programme de formation initiale en kinésithérapie est exécuté et chaque terrain de formation pratique, y compris ceux qui fournissent des expériences de pratique du télésoin. Les accords doivent définir la relation au niveau organisationnel, la relation entre l'équipe pédagogique, le coordinateur de la formation pratique, les formateurs à la pratique sur place et les étudiants. Ils doivent également indiquer les exigences en matière de communication (par exemple, types, fréquence, objectifs) ainsi que les modalités de la participation des formateurs cliniques sur place, le ratio étudiant/équipe de formation pratique et les exigences en matière de vérification ou d'évaluation des stages.

Ces accords définissent également les exigences relatives aux étudiants, y compris les bilans de santé des étudiants et les vaccinations, l'assurance, la protection contre les fautes professionnelles et la vérification du casier judiciaire (si nécessaire) ou autres exigences spécifiques au terrain de formation pratique. Ils donnent des détails sur la durée du contrat et les exigences particulières du site concernant les politiques, les procédures, les heures, les installations fournies, les attentes des étudiants, le code vestimentaire, etc. Les responsabilités en matière d'évaluation et de notation des étudiants ainsi que les attentes minimales en matière de performance (compétences seuils) pour réussir chaque expérience clinique sont indiquées dans l'accord. Enfin, les accords contiennent des informations sur la façon de gérer les problèmes de discipline, de santé ou de performance de l'étudiant sous la responsabilité de l'EES et du programme de formation initiale en kinésithérapie.

Les terrains de formation pratique attendent des étudiants qu'ils aient les compétences nécessaires à l'expérience clinique. Ils attendent également des étudiants qu'ils prennent la responsabilité de contacter le site et de se présenter en confirmant les détails de leur stage. Les étudiants doivent adopter un comportement professionnel, respecter les politiques et procédures, exercer la kinésithérapie conformément aux exigences de supervision et aux responsabilités professionnelles, cliniques et de sécurité, respecter la confidentialité des clients et participer à l'évaluation de l'expérience de stage, notamment en signalant tout problème de manière professionnelle et rapide en suivant les procédures écrites.



Équipe pédagogique

Un programme de formation initiale en kinésithérapie nécessite une équipe pédagogique principalement composée de kinésithérapeutes ainsi que d'autres formateurs dûment qualifiés qui, en tant que groupe, peuvent dispenser un vaste programme d'études, maintenir des compétences cliniques et entreprendre des recherches. L'élaboration de la maquette, la conception et la mise en œuvre de l'apprentissage, et l'évaluation du programme sont les responsabilités combinées de l'équipe pédagogique permanente et du responsable du programme. Bien que ce document indique qu'une licence en kinésithérapie est l'exigence de base, World Physiotherapy est consciente que les programmes de certifications et de diplômes étaient auparavant l'exigence professionnelle de base pour pouvoir exercer dans certains pays/territoires. Par conséquent, les personnes qui possèdent ces titres en kinésithérapie ne doivent pas être exclues de postes au sein de l'équipe pédagogique si elles peuvent apporter la preuve qu'elles ont un diplôme d'études supérieures pertinent et une expérience avancée.

Les membres de l'équipe pédagogique doivent, dès l'admission, mener leurs étudiants en kinésithérapie à un niveau de compétences comparable au jalon d'entrée dans la pratique attendu. L'équipe pédagogique doit donc posséder les compétences et l'expérience universitaires, cliniques et éducatives requises. En plus d'être des experts dans leur domaine clinique, ils doivent être suffisamment qualifiés en tant que pédagogues pour pouvoir interpréter et dispenser un programme d'études au niveau universitaire et clinique approprié. Ils doivent également être capables d'enseigner et de faciliter un apprentissage qui recherche l'équité, accueille la diversité et promeut l'inclusion. En tant que pédagogues qualifiés, ils doivent comprendre la pédagogie, savoir utiliser les technologies éducatives et être capables d'utiliser une variété d'approches d'enseignement en personne et en ligne, ainsi que des stratégies d'évaluation.

L'équipe pédagogique travaille en étroite collaboration avec les membres du personnel général qui soutiennent le programme en permettant à l'équipe pédagogique de se concentrer sur l'enseignement et la recherche. Les membres du personnel général de soutien se composent du personnel technique (qui entretient le matériel de kinésithérapie et de recherche), des informaticiens, du personnel administratif, du personnel financier et d'autres. Leur expertise est précieuse pour le fonctionnement d'un département universitaire et la création d'une telle équipe est encouragée.

Description de l'équipe pédagogique de kinésithérapie

Les titres et descriptions de l'équipe pédagogique de kinésithérapie varient d'un pays à l'autre, et les titres indiqués ci-dessous ne sont donnés qu'à titre indicatif. L'annexe 3 décrit les caractéristiques attendues de l'équipe pédagogique impliquée dans la mise en œuvre des programmes de formation initiale en kinésithérapie. Il est important que l'équipe pédagogique du programme dispose d'un mélange de titres universitaires, de compétences de recherche, d'expertise clinique et professionnelle, et de spécialisations. Les membres de l'équipe pédagogique du programme de kinésithérapie sont responsables de la création de critères d'admission, du contenu de la maquette, de la nature et du contenu de la formation pratique, des processus d'évaluation et des attentes en matière de comportements professionnels et éthiques acceptables des étudiants. Les politiques et procédures de recrutement de l'EES veillent à ce qu'un nombre suffisant de membres de l'équipe pédagogique de kinésithérapie obtiennent les résultats du programme. L'exécution du programme est de la responsabilité d'une variété de personnel du programme décrit ci-dessous.

Équipe pédagogique permanente

L'équipe pédagogique permanente est composée de membres de l'équipe pédagogique du programme de kinésithérapie de l'EES. Chaque membre de l'équipe pédagogique doit démontrer qu'il possède une expertise moderne dans les domaines d'enseignement qui lui sont attribués, des compétences efficaces en matière d'enseignement et d'évaluation des étudiants, un programme de travaux de recherche bien défini et des états de service conformes aux attentes du programme de kinésithérapie et de l'établissement.

Responsable du programme (également appelé chef, directeur ou doyen de la discipline ou de l'école)

Le responsable du programme est un kinésithérapeute justifiant d'un titre universitaire approprié et d'une expertise moderne en gestion, communication et direction. Les responsables de programme doivent disposer du pouvoir et de la responsabilité d'assurer l'évaluation régulière de toute l'équipe pédagogique de kinésithérapie et des vacataires, et de définir des plans pour leur développement professionnel et universitaire continu. Ils planifient et administrent les ressources financières du programme, y compris la planification financière à court et à long terme. Les responsables du programme sont chargés de veiller à l'application équitable des droits et des privilèges de toutes les personnes impliquées dans l'exécution du programme. Ils sont également responsables de la qualité, l'examen et l'évaluation internes, et l'accréditation externe du programme.

Coordinateur de la formation pratique

Le coordinateur de la formation pratique est kinésithérapeute et membre de l'équipe pédagogique, et fait preuve d'une compréhension de la pratique contemporaine, de la formation pratique de qualité, de la communauté clinique et du système de prestation de soins. Le coordinateur de la formation pratique mène, élabore, coordonne, gère et évalue en permanence le programme de formation pratique qui est normalement dispensé par les kinésithérapeutes dans le milieu de pratique. Le coordinateur est responsable de l'établissement de la relation organisationnelle et contractuelle entre le programme universitaire et l'établissement clinique, du maintien d'une relation entre l'équipe pédagogique, les superviseurs des terrains de formation pratique et les étudiants, et de la communication de toutes les informations appropriées sur le programme de formation pratique en temps opportun. L'une des principales responsabilités du coordinateur de la formation pratique est d'obtenir des lieux de stage appropriés pour tous les étudiants et d'assurer une grande variété de stages de qualité représentatifs de la pratique de la kinésithérapie, notamment la pratique interprofessionnelle et la prise en charge de clients présentant un éventail de pathologies et de problèmes fonctionnels à tous les âges et tout au long du continuum de soins. Les coordinateurs de la formation pratique veillent au respect des règlements, politiques et procédures concernés relatifs à la formation pratique et à la mise en place de mécanismes permettant de répondre de manière appropriée à des problèmes ou préoccupations.

Le coordinateur de la formation pratique est chargé d'établir les résultats d'apprentissage spécifiques, les attentes en matière de performance et les comportements d'apprentissage des étudiants pour chaque expérience de formation pratique. Il coordonne l'évaluation des expériences d'apprentissage de l'étudiant dans la pratique et fournit également à l'étudiant des informations sur le terrain de formation pratique en vue de sa participation au stage. Il fait part à l'étudiant des résultats d'apprentissage et des attentes minimales en matière de performance pour réussir chaque formation pratique, ainsi que des méthodes d'évaluation qui seront utilisées. Il fournit un retour d'information constructif aux étudiants à propos de leur performance sur le lieu du stage. Il veille à ce que les expériences pratiques et la charge de travail de l'étudiant sur le lieu du stage soient raisonnables et adaptées au niveau de formation de l'étudiant et qu'elles soient appropriées pour l'aider à acquérir progressivement les connaissances, les compétences et les comportements professionnels d'un praticien débutant compétent. Le coordinateur de la formation pratique s'assure également que les étudiants ayant un handicap documenté bénéficient d'un logement.

Superviseurs de la formation pratique

Les superviseurs de la formation pratique sont des kinésithérapeutes travaillant sur des terrains de formation pratique, y compris la pratique du télésoin. Dans l'idéal, ils disposent d'au moins un an d'expérience clinique pertinente, sont compétents dans leur domaine de pratique et peuvent démontrer des techniques efficaces de planification clinique, d'enseignement et d'évaluation des performances. Les superviseurs de la formation pratique sont également appelés formateurs cliniques, enseignants attitrés, précepteurs ou mentors. Ils doivent recevoir une formation pour ce rôle, car ils contribuent au programme de formation initiale en kinésithérapie. Les superviseurs des terrains de formation pratique veillent à ce qu'une philosophie de prise en charge des clients et de formation pratique soit compatible avec le programme de formation initiale en kinésithérapie. Ils s'assurent également que les rôles et responsabilités des kinésithérapeutes sur le site de pratique sont clairement définis et qu'il y a un nombre suffisant de kinésithérapeutes qualifiés pour dispenser un programme de formation des étudiants selon le ratio enseignant-étudiant convenu. Ils sont également responsables de la prestation de services de manière éthique, légale et professionnelle, du respect des exigences légales y compris le consentement éclairé des clients vis-à-vis de leur prise en charge par des étudiants, et de la garantie que les étudiants respectent ces normes.

Les superviseurs des terrains de formation pratique apportent un soutien administratif à la formation pratique et veillent à la santé et à la sécurité de l'étudiant et du client. Ils orientent l'étudiant vers le terrain de formation pratique et le programme, comprennent les résultats d'apprentissage spécifiques, planifient les expériences d'apprentissage de l'étudiant et s'assurent que le niveau de supervision et de responsabilité de l'étudiant est adapté à son niveau de formation et ses compétences. Ils fournissent des retours d'information à l'étudiant tout au long du stage. Ils évaluent les performances de l'étudiant en fonction des observations et des retours d'information directs des membres de l'équipe et des clients selon les exigences d'évaluation des performances définies par le programme de formation initiale en kinésithérapie. En tant que superviseurs, ils font eux-mêmes preuve de développement professionnel continu en tant que partie inhérente de leur rôle et élargissent leurs connaissances et compétences en proposant des expériences de formation pratique aux étudiants.

Équipe pédagogique vacataire

La responsabilité de l'exécution de certains aspects du programme (par exemple, la physiologie, la psychologie, les statistiques) peut incomber à l'équipe pédagogique vacataire constituée de personnes qui ne sont pas membres de l'équipe pédagogique du programme de kinésithérapie ou du personnel de la formation pratique. Il convient de fournir la preuve que l'équipe pédagogique vacataire démontre une expertise moderne dans le domaine de la responsabilité du programme et participe à l'élaboration du programme de formation initiale en kinésithérapie.

Assurance qualité

L'assurance qualité des programmes de formation initiale en kinésithérapie est une séquence systématique et cyclique de procédures dont chaque étape du processus éducatif est examinée, revue et fait l'objet d'un rapport à intervalles réguliers. Le processus doit garantir que les expériences et les résultats pédagogiques sont satisfaisants. Le processus doit être suffisamment solide pour garantir aux étudiants, à l'établissement et aux parties prenantes la dispense d'une formation de qualité.

L'assurance qualité comporte deux aspects : internes et externes.

L'assurance qualité interne incorpore :



L'élaboration et l'approbation de la maquette, y compris un comité de pairs et d'experts évaluant si la maquette répond aux exigences et aux normes



L'examen et l'évaluation réguliers de chaque élément du programme (module/cours/unité d'étude/mémoire)



L'examen et l'évaluation réguliers du programme dans son ensemble



L'analyse des données, y compris les profils d'entrée des étudiants, les résultats des évaluations, les enquêtes auprès des étudiants, les commentaires du personnel, les points de vue du personnel de stage, le point de vue des employeurs concernant la compétence à exercer



L'évaluation des données et le plan d'action ultérieur, adoptant une approche d'amélioration de la qualité

Un examen de l'assurance qualité interne a généralement lieu chaque année, et les rapports générés, ainsi que les améliorations apportées par la suite orientent les accréditations externes.

L'assurance qualité externe fait généralement référence au processus d'accréditation ou de reconnaissance. Les deux termes sont considérés comme représentant un examen indépendant et formel de l'assurance qualité du programme de formation initiale en kinésithérapie, effectué par une autorité reconnue. Dans ce document, le terme « accréditation » est utilisé pour désigner les deux. L'organisme d'accréditation peut être gouvernemental ou non, et peut avoir une fonction de réglementation officielle en tant qu'organisme de réglementation officiel, ministère de la Santé, ministère de l'Enseignement supérieur ou organisation membre de World Physiotherapy. Le terme « accrédité » est utilisé pour désigner un programme qui est régulièrement évalué lors d'un processus d'examen selon les normes éducatives établies par une autorité externe indépendante de l'équipe du programme.

La profession joue un rôle essentiel dans la définition de la nature de la pratique moderne, la détermination des attentes en matière de pratique, et l'identification des exigences imposées aux diplômés, quel que soit le modèle d'accréditation utilisé dans un pays. Les organisations professionnelles de kinésithérapie ont donc un rôle à jouer dans l'élaboration d'une évaluation externe formelle des programmes de formation initiale en kinésithérapie. L'exigence d'accréditation des programmes fait communément partie d'un cadre réglementaire ou législatif, et des responsabilités d'un organisme de réglementation. Parmi les documents pouvant guider la profession et influencer ce processus d'accréditation, citons le code de déontologie de l'organisme de réglementation, le code de déontologie ou le guide de conduite professionnelle de l'organisation membre, les normes de la pratique et tout guide d'élaboration de maquettes.

En l'absence d'organisme de réglementation officiel, l'éligibilité du diplômé en tant que membre de l'organisation professionnelle peut être fixée par une organisation membre, ou tout autre organisme d'accréditation, comme condition d'accréditation d'un programme. L'organisation à l'origine du besoin d'accréditation peut donc être l'organisation professionnelle de kinésithérapie. En l'absence d'exigence légale d'accréditer les programmes de formation initiale en kinésithérapie, l'organisation membre et l'EES doivent convenir que l'accréditation doit avoir lieu. L'organisation membre devra peut-être négocier et discuter de la question avec l'EES en premier lieu.

L'accréditation peut être effectuée par :

- une organisation membre/organisation professionnelle, en complément ou en l'absence d'organisme de réglementation officiel
- un organisme de réglementation officiel désigné au niveau national ou une agence externe qualifiée pour accréditer les programmes en étroite collaboration, mais indépendamment, de l'organisation professionnelle
- un organisme de réglementation officiel désigné au niveau national ou une agence externe qualifiée pour accréditer les programmes entièrement indépendamment de l'organisation professionnelle de kinésithérapie
- une agence internationale : l'agence doit être approuvée par World Physiotherapy et qualifiée pour effectuer l'examen nécessaire dans d'autres pays et reconnue par les autorités compétentes
- Le service d'accréditation de World Physiotherapy.

Le processus d'accréditation d'un programme de formation initiale en kinésithérapie peut être décrit comme un engagement, une réflexion, un rapport et un examen. Le résultat satisfaisant de ce processus aboutit à l'accréditation ou la reconnaissance du programme qui doit ensuite être réexaminé à un moment précis. Dans de nombreuses organisations membres, le processus est un cycle d'assurance qualité formel qui est évalué par une autorité indépendante.

Un examen indépendant par des pairs est important pour maintenir les normes pédagogiques et professionnelles dans les programmes de formation initiale en kinésithérapie. L'accréditation est une mesure d'assurance qualité qui prend en compte les composantes du programme, examine généralement les dimensions du programme de kinésithérapie et relie les conclusions aux attentes et références professionnelles. Les critères des programmes de formation initiale en kinésithérapie comprennent les attentes concernant l'établissement, l'environnement universitaire, la formation pratique des étudiants, les formateurs théoriques et pratiques, et les normes universitaires exigées de la part de l'EES par l'organisme d'accréditation. Ces critères correspondent aux éléments du programme décrits précédemment dans cette section.

L'accréditation externe doit se faire parallèlement aux activités d'assurance qualité interne de l'établissement telles que les examens des départements et du programme, les évaluations de l'équipe pédagogique et les exercices d'évaluation de la recherche. La mise en œuvre réussie de l'accréditation des programmes de formation initiale en kinésithérapie par les organismes d'accréditation laisse entendre qu'il existe une compréhension partagée de l'objectif de l'accréditation et de sa valeur pour protéger le bien-être et la sécurité du public en veillant au maintien des normes professionnelles. L'accréditation et l'examen des programmes leur fournissent une orientation pour les futures élaborations de programmes. Cela encourage la prise de conscience que l'accréditation des programmes aide au développement de la profession dans le pays et s'assure de son développement continu. L'organisme d'accréditation et l'EES reconnaissent que l'accréditation est une garantie que tous les éléments de la formation qualifiante sont acceptables, qu'ils remplissent les conditions de certification et qu'ils aident les diplômés des programmes à devenir membres de l'organisation membre.

L'évaluation et le maintien de la qualité des programmes sont importants pour les étudiants, l'équipe pédagogique, les prestataires de services de santé, les clients des services de santé, et les bailleurs de fonds des étudiants et des programmes. Ils ont tous intérêt à garantir la qualité des programmes. De plus, cela peut aider l'établissement d'enseignement à promouvoir son programme auprès d'un public externe. Le processus d'établissement de critères acceptables pour les programmes peut également offrir des possibilités à la profession en contribuant à l'élaboration des programmes de formation et en veillant à ce que ces programmes reflètent les besoins de la population et les exigences de la pratique actuelle et future de la kinésithérapie.

Concernant les nouveaux programmes de formation initiale en kinésithérapie qui ont été approuvés par un ministère du gouvernement ou un EES, ou lorsqu'il existe une approbation provisoire ou une approbation en attente d'examen externe, l'accréditation du programme peut avoir lieu :

- De façon continue pour la première cohorte d'étudiants entrant dans le programme
- Pour la première et la deuxième cohortes d'étudiants entrant dans le programme, en s'assurant ainsi que certaines ou toutes les conditions identifiées dans la première cohorte nécessitant un changement ont été traitées dans la deuxième cohorte
- Avant le début du programme

L'accréditation de World Physiotherapy peut être demandée une fois qu'un programme est suffisamment établi pour fournir des preuves de qualité et de résultats.

Rôles et responsabilités en matière d'accréditation

Organisme d'accréditation

L'organisme d'accréditation a notamment la responsabilité générale d'élaborer des politiques, normes, critères, processus et calendriers pour l'accréditation des programmes de formation initiale en kinésithérapie qui reflètent la nature évolutive de la formation, de la recherche et de la pratique. Les organismes d'accréditation publient souvent ces informations sur leur site web. Les critères d'évaluation pour l'accréditation des programmes incluent les attentes de l'établissement et celles du programme. Les critères d'évaluation de l'établissement englobent le statut de l'établissement, l'environnement universitaire, les ressources, les politiques et les procédures, tandis que les critères d'évaluation du programme incluent les composantes théoriques et pratiques du programme de formation initiale en kinésithérapie.

Au début, le processus d'accréditation exige que le candidat examine son programme et, après une période de réflexion, prépare une demande d'accréditation. Les éléments de cette demande sont déterminés à l'avance par l'organisme d'accréditation. Les exigences de la demande peuvent être assez contraignantes dans certains domaines et moins dans d'autres. L'objectif de la demande est de permettre aux examinateurs de décider si le programme de formation initiale en kinésithérapie répond aux normes attendues de l'organisme d'accréditation.

L'organisme d'accréditation est responsable de la création d'un comité composé de kinésithérapeutes qualifiés pour examiner la demande d'accréditation, et de la formation des experts examinateurs. L'organisme d'accréditation est responsable de l'acceptation des demandes d'accréditation et de ré-accréditation, et de la réalisation des examens. Il examine les preuves présentées par l'EES démontrant que son programme répond aux attentes de l'établissement et celles du programme. L'organisme d'accréditation évalue les points forts et faibles du programme et détermine si les attentes sont satisfaites.

Une visite de l'EES par l'organisme d'accréditation fait partie du processus d'accréditation. Pendant la visite, l'organisme d'accréditation recueille des données auprès des parties prenantes lors de réunions en face à face, y compris au minimum auprès de l'équipe pédagogique du programme, des étudiants actuels, des diplômés du programme et au moins un autre groupe de parties prenantes (par exemple, les employeurs des diplômés, les consommateurs de services de kinésithérapie, des pairs ou d'autres professionnels de la santé).

Une fois l'examen terminé, l'organisme d'accréditation dresse un rapport sur le programme et : fait un retour d'information, suggère des exigences et des recommandations, fait part de la décision du comité d'accréditation, notifie le conseil d'administration concerné de l'organisme d'accréditation, partage le résultat du processus d'accréditation et notifie l'EES. L'organisme d'accréditation doit utiliser un système solide d'assurance qualité interne pour garantir la prestation d'un service professionnel, le respect des normes appropriées et l'application de la cohérence, de l'équité et du bon sens.

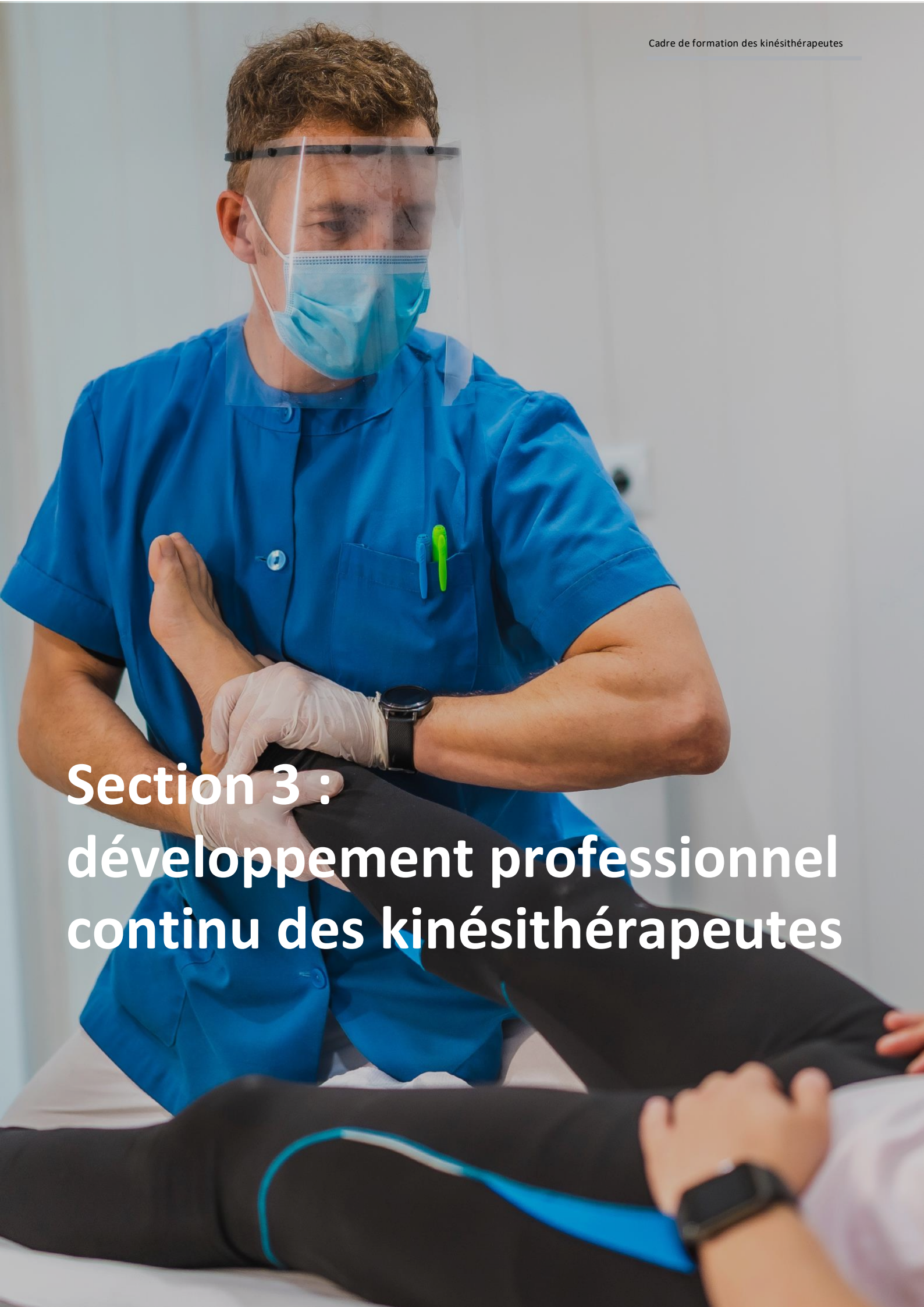
Établissement d'enseignement supérieur (EES)

L'EES a notamment la responsabilité générale de comprendre les exigences et attentes de l'organisme d'accréditation en ce qui concerne un programme de formation initiale en kinésithérapie acceptable. L'EES est responsable de la demande d'accréditation auprès d'un organisme d'accréditation ou de l'acceptation de la notification de la nécessité d'une accréditation ou ré-accréditation de la part d'un organisme d'accréditation. Dans le cadre du processus d'accréditation, l'EES doit effectuer une auto-évaluation du programme et fournir tous les autres documents pertinents pour prouver qu'il respecte les normes attendues. Ces documents peuvent inclure, sans s'y limiter, une maquette avec un énoncé de la philosophie, des principes, des valeurs et des résultats attendus des étudiants du programme, ainsi que des syllabi de cours et calendriers, et une documentation sur les méthodes d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation.

L'EES est chargé de faciliter la visite d'un organisme d'accréditation, d'envoyer une réponse au rapport initial de l'organisme d'accréditation et d'apporter les changements demandés. Si un EES obtient une accréditation, il lui incombe de notifier l'organisme d'accréditation de toute modification importante apportée au programme et de demander à l'organisme d'accréditation une ré-accréditation ou d'accepter la notification de la nécessité d'une ré-accréditation de la part de l'organisme d'accréditation.

Une approche collaborative entre l'organisme d'accréditation et les EES est bénéfique et génère une compréhension claire des attentes de l'organisme d'accréditation et des EES. Elle contribue également à une communication claire des rôles et responsabilités de tous les participants. Une telle collaboration nécessite des énoncés clairs définissant les facteurs contextuels d'accréditation, les rôles, les rapports hiérarchiques, les critères d'accréditation et les processus.

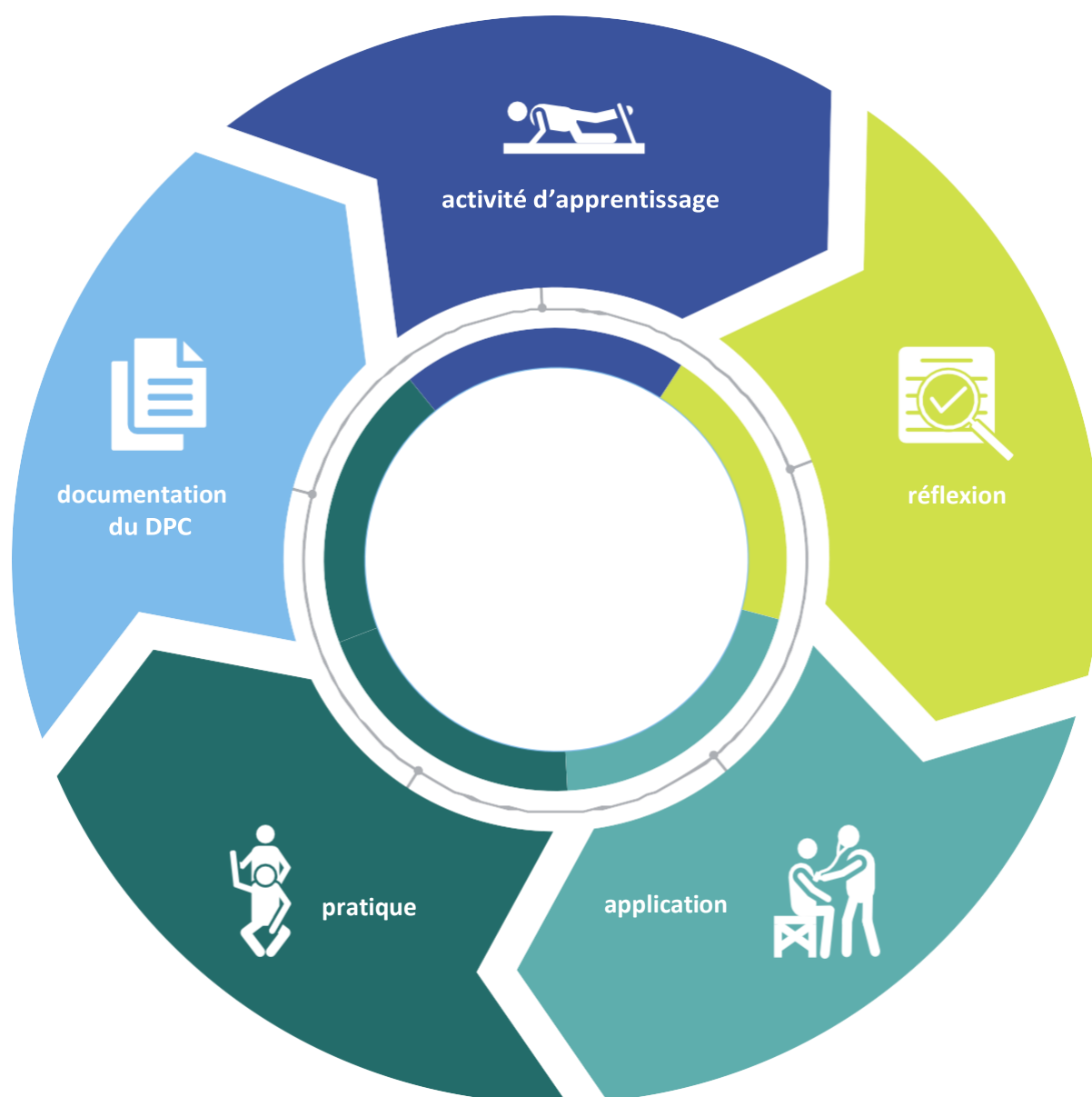




Section 3 : développement professionnel continu des kinésithérapeutes

Section 3 : développement professionnel continu des kinésithérapeutes

Cette section couvre les principaux aspects du développement professionnel continu (DPC) des kinésithérapeutes, y compris les étapes d'apprentissage autonome tout au long de la vie au cours desquelles tous les kinésithérapeutes actifs s'engagent à maintenir leurs compétences. Les étapes comprennent l'évaluation des besoins, suivie de la participation à une activité d'apprentissage, la réflexion, l'application, la pratique et la documentation. Cette section fournit également des informations sur la manière de garantir la qualité du DPC, tant du point de vue des prestataires que des clients. Différents termes sont utilisés pour décrire le DPC (Encadré 5).



Encadré 5. Termes utilisés pour désigner le développement professionnel continu :

Les termes Développement professionnel continu (DPC), Formation professionnelle continue (FPC) ou Formation continue (FC) sont souvent utilisés de façon interchangeable. Le DPC a une portée plus large que la FPC et la FC, et est le terme qui est principalement utilisé ici.

Introduction

L'apprentissage tout au long de la vie, et un engagement en faveur du développement professionnel, constituent l'un des attributs d'un kinésithérapeute compétent. Le DPC fait partie d'un continuum d'apprentissage qui démarre par l'admission à un programme de kinésithérapie accrédité et se poursuit tout au long de la vie professionnelle. Les kinésithérapeutes qui fournissent des services professionnels doivent posséder et maintenir un vaste éventail de connaissances, de compétences et de capacités adaptées aux rôles et responsabilités des kinésithérapeutes dans la pratique, la formation, la gestion, la recherche et la politique. Chaque rôle professionnel nécessite une combinaison de compétences variées. Par exemple, un kinésithérapeute travaillant dans un cadre clinique a besoin d'une combinaison de compétences spécifiques en kinésithérapie (par exemple, l'évaluation et l'intervention), de compétences génériques (par exemple, la communication) et de compétences propres à son rôle (par exemple, le traitement d'un patient ventilé, l'analyse de données quantitatives).

Le DPC décrit le processus d'apprentissage structuré, systématique et continu qui sous-tend la pratique professionnelle. Il permet aux kinésithérapeutes qui ont suivi un programme de formation initiale de développer, maintenir et améliorer leurs compétences, leurs connaissances et leur comportement personnel et professionnel. Le DPC est un apprentissage autonome visant à maintenir la compétence à exercer. Il permet aux kinésithérapeutes de se tenir au courant des progrès en matière de kinésithérapie et de santé, et de l'évolution du paysage des soins de santé et de la prestation de services. À mesure que l'ensemble des données de la profession se renforce, la pratique doit changer en réponse aux nouvelles données probantes, pour s'assurer que seule une kinésithérapie efficace est fournie. Autrement, les compétences ne sont pas maintenues. Le DPC améliore donc les résultats pour les clients tout en faisant progresser la pratique et la prestation de services. Tous les kinésithérapeutes devraient participer à des activités d'apprentissage qui maintiennent ou augmentent leurs compétences professionnelles et aboutissent à une pratique sûre, efficace et durable.

Ceux qui se lancent dans une pratique avancée ou une spécialisation entreprennent normalement des études de troisième cycle.

Possibilités d'apprentissage en matière de DPC

- Formelles : cours magistraux, séminaires, ateliers, programmes d'études de niveau postérieur y compris les diplômes de troisième cycle
- Informelles : réflexion personnelle sur la pratique, développement personnel, travail avec des experts mentors, études indépendantes y compris lecture de journaux professionnels.

Les possibilités formelles de DPC à un niveau post-entrée incluent des programmes qui se concentrent sur un niveau plus élevé de compétences continues et une pratique avancée et innovante. Cela signifie que les programmes destinés à des rôles avancés ou spécialisés doivent inclure un raisonnement clinique plus poussé et complexe, et des compétences qui dépassent les frontières disciplinaires, tandis que les programmes destinés à des rôles plus vastes, tels que la direction, doivent contenir des compétences transversales, des compétences en matière de développement professionnel et des compétences de réflexion stratégique avancées.

La sélection des activités d'apprentissage doit être un processus approfondi et réfléchi, prenant en compte le travail actuel du kinésithérapeute, ses connaissances et compétences, ses futurs plans de travail et les compétences supplémentaires requises pour répondre aux possibilités futures ou aux responsabilités professionnelles. Les activités d'apprentissage peuvent être motivées par le champ d'application de la pratique, l'amélioration de la pratique et les ambitions professionnelles. Elle peut être liée :

- Au développement de compétences cognitives et pratiques de niveau plus élevé pour l'expertise clinique
- À la spécialisation
- À la collaboration et à la communication interprofessionnelles
- À la direction et à la gestion
- À la promotion de la santé
- Aux travaux de recherche
- À l'élaboration de politiques stratégiques
- Au soutien de la formation pratique des étudiants en kinésithérapie dans la pratique clinique.

Pratique réflexive

Le développement professionnel et l'amélioration de la pratique qui en découle sont le résultat de la participation à une activité d'apprentissage, un processus de développement de la réflexion et une application à la pratique. La pratique réflexive est largement acceptée comme un moyen efficace d'utiliser l'apprentissage pour créer un changement. L'apprentissage par le biais des activités de DPC doit être appliqué à la pratique pour renforcer des résultats. Les activités d'apprentissage, telles que les études de cas, les exercices de résolution de problèmes, les discussions, les jeux de rôle ou les stages cliniques dans le cadre du programme peuvent faciliter cela. Cependant, le processus de réflexion personnelle constitue un facteur clé. La pratique réflexive est décrite par Schon comme « la capacité de réfléchir sur ses actions afin de s'engager dans un processus d'apprentissage continu » et c'est ainsi que les expériences et l'apprentissage se transforment en actions qui modifient la façon dont une personne pense ou fait les choses.⁴³

La réflexion est un effort conscient pour penser à des choses qui se sont produites et pour en tirer des leçons. Cela arrive quand les kinésithérapeutes :



Réintègre
(revivent
mentalement
l'expérience)



Réfléchissent
(observent et
remarquent ce
qui se passe)



Examinent
(analysent de
façon critique la
situation)



Recadrent
(comprennent
de nouvelles
choses)

La réflexion peut se faire pendant (réflexion lors de l'action) ou après (réflexion sur l'action) une expérience. Réfléchir sur les expériences d'apprentissage formelles et informelles permettra aux kinésithérapeutes de modifier leur pratique. Elle peut également être utilisée pour concevoir des plans d'action, ou d'apprentissage, afin de s'assurer que l'apprentissage est continu. La réflexion critique est le processus de raisonnement par lequel on peut donner un sens à une expérience. Il s'agit d'une compétence importante pour le praticien, qui doit donc être développée lors de la formation initiale et intégrée comme activité tout au long de la vie. Un carnet de réflexion dans lequel sont notées les réflexions peut constituer un outil puissant d'apprentissage et de transformation.⁴⁴

La compréhension intellectuelle sous-tend l'utilisation des compétences, mais de nombreuses compétences utilisées par les kinésithérapeutes sont complexes et nécessitent répétition, retours d'information et perfectionnement pour atteindre un niveau élevé. Il est recommandé de consacrer du temps à la pratique de compétences nouvellement acquises. Une fois que les connaissances sont comprises et que les compétences peuvent être appliquées en toute sécurité, l'étape suivante consiste à les mettre en pratique. Il s'agit d'une situation dynamique et évolutive où les besoins sont très individuels et peuvent être très complexes. Les compétences et les connaissances doivent être adaptées pour garantir la satisfaction des besoins individuels. L'application d'un nouvel apprentissage à la pratique peut avoir lieu pendant une activité de DPC ou avec soutien et sous supervision. Elle peut également avoir lieu après, sans soutien et supervision. La recherche du soutien d'un mentor doit être envisagée.

Analyse des besoins d'apprentissage

Si possible, le DPC doit être un processus planifié et structuré. Il peut s'appuyer sur une analyse des besoins d'apprentissage, l'élaboration d'un plan d'apprentissage et la réflexion. Par le biais de l'analyse des besoins d'apprentissage, les kinésithérapeutes identifient les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour remplir leurs rôles en constante évolution. Ils peuvent le faire en identifiant d'abord les connaissances et compétences existantes, puis en recherchant les lacunes entre les compétences existantes et les compétences requises. Lors de ce processus, les kinésithérapeutes peuvent également poser des questions à leurs responsables ou consulter les besoins d'apprentissage identifiés lors du processus d'évaluation des performances (si un tel processus existe). Les kinésithérapeutes peuvent également se référer à la description de leur poste ou aux compétences de leur rôle si elles sont disponibles.

Élaboration d'un plan de DPC

En fonction des besoins d'apprentissage, les kinésithérapeutes peuvent planifier la manière de les satisfaire. Dans l'idéal, il faudrait trouver une activité d'apprentissage pour chaque besoin d'apprentissage. Il peut s'agir d'un apprentissage formel, comme un cours, ou un apprentissage informel, comme lire, observer les autres ou avoir accès à un mentor. Ce plan peut être inclus dans un dossier de DPC ou un portfolio de réflexion (Encadré 6). Ce document permettra également aux kinésithérapeutes de noter ce qu'ils ont appris et comment ils l'appliqueront à leur pratique. Il peut être exigé par les organismes de réglementation professionnelle pour prouver que les kinésithérapeutes agréés ont répondu aux exigences de DPC.

Encadré 6. Exemple de format de plan d'apprentissage :

Un plan d'apprentissage individuel doit répondre aux questions suivantes :

1. Quelles sont les exigences de mon rôle ? De quels aptitudes, attributs et compétences ai-je besoin ?
2. Quelles sont mes priorités d'apprentissage ?
 - Quels sont mes points forts ?
 - Que dois-je améliorer ?
3. Quelles sont les possibilités d'apprentissage que je peux négocier et auxquelles je peux accéder pour répondre à mes priorités ?

Le plan d'apprentissage peut faire partie d'un carnet de réflexion. Il doit inclure :

- Une réflexion écrite sur la façon dont l'apprentissage effectué peut influencer la pratique
- L'impact sur la pratique une fois l'apprentissage appliqué
- Une réflexion écrite sur l'évolution des points forts et des domaines à développer avec le temps.

La réflexion est un outil d'apprentissage important. Un carnet dans lequel les kinésithérapeutes consignent les incidents significatifs, les leçons qu'ils en ont tirées et en quoi cet apprentissage aura une incidence sur leur travail futur. Il peut s'agir d'un journal privé et personnel ou peut faire partie de son dossier ou portfolio de DPC.



Documentation du DPC

La documentation du DPC démontre l'engagement et facilite la réflexion. Le dossier peut également faire partie d'un portfolio de réflexion dans lequel les réflexions sur l'apprentissage et l'impact sur la pratique sont notés et conservés. Les points forts et les domaines de développement sont examinés et un futur plan d'apprentissage est rédigé. Le plan peut être utilisé comme preuve lors de la demande de ressources pour le DPC.

Le DPC peut être documenté avec :

- des certificats de présence qui consignent le fait que le participant a assisté au cours ; les certificats sont fournis par les organisateurs du cours
- des attestations de réussite qui consignent le fait que le participant a réussi un cours évalué
- des entrées qui sont des enregistrements du temps passé sur l'activité d'apprentissage et sont comptées, ce qui permet de mesurer la quantité. L'unité de mesure conçue par l'*International Accreditors for Continuing Education and Training* connue sous le nom d'Unité de formation continue (UFC) en est un exemple.⁴⁵ Une UFC est accordée pour 10 heures d'apprentissage. Il existe d'autres types d'UFC utilisés dans le monde entier et les unités de mesure peuvent différer.
- les résultats qui consignent les succès, la qualité de l'apprentissage et la mise en pratique.

La preuve de la satisfaction aux exigences du DPC peut être exigée par les autorités de réglementation, les organisations professionnelles ou les organismes d'agrément gouvernementaux qui peuvent exiger une déclaration sur l'honneur concernant l'apprentissage. Ils peuvent de façon régulière et aléatoire vérifier la quantité et le type d'apprentissage (séminaires, cours magistraux, démonstrations, conférences, articles lus et écrits, etc.). Les audits exigent la présentation de preuves que les activités de DPC ont été réalisées dans un délai déterminé. Dans le cas d'une approche fondée sur les résultats, le titulaire peut être amené à fournir un document de réflexion qui examine l'impact de l'apprentissage sur celui-ci et la façon dont il a été appliqué à sa pratique.

Les établissements universitaires peuvent accorder des unités de valeur pour les activités de DPC allant des cours de courte durée à un master. Un nombre défini d'unités à un niveau de certification spécifique est rattaché au cours ou au programme et est accordé à l'étudiant individuel en fonction de l'obtention des résultats d'apprentissage (certains prestataires utilisent des objectifs) en réussissant les évaluations. Cela signifie également que les activités de DPC ayant des unités de valeur nécessitent une inscription et un enregistrement auprès de l'établissement universitaire qui les propose. Dans certains cas, ces unités de valeur peuvent s'additionner pour obtenir une distinction plus importante telle qu'un diplôme. Les demandes de renseignements sur les unités de valeur et leur valeur ou transférabilité doivent être adressées à l'établissement universitaire concerné ou au prestataire du cours.

Garantir la qualité du DPC

Attentes de l'activité de DPC

Pour répondre aux normes de qualité, chaque activité de DPC doit être conforme aux politiques nationales et aux politiques et lignes directrices pertinentes de World Physiotherapy, y compris les principes éthiques et les normes d'exercice de la kinésithérapie. Le DPC est planifié en réponse aux besoins identifiés d'un groupe particulier de kinésithérapeutes. Des résultats d'apprentissage spécifiques doivent être clairement définis pour répondre aux besoins identifiés. L'intitulé de l'activité de DPC doit représenter de manière adéquate le contenu du programme.

Le contenu du programme et les méthodes d'enseignement doivent être planifiés par des personnes dûment qualifiées : kinésithérapeutes qualifiés ou autres professionnels de santé, experts dans les domaines associés à la pratique de la kinésithérapie (tels que des avocats, des administrateurs de la santé, des philosophes) et personnes ayant une expérience pertinente spécifique, par exemple, des clients experts. Un ou des formateurs compétents et réactifs disposant d'une expertise à jour dans le domaine et des compétences en matière de facilitation de l'apprentissage professionnel sont essentiels pour un DPC de haute qualité. Les formateurs doivent divulguer, avant le programme, tout parti pris ou intérêt dans un produit, dispositif, service ou matériel abordé pendant le programme. Ils doivent également identifier tout conflit d'intérêt, par exemple, un parrainage par une entreprise fournissant un produit.

Le contenu doit reposer sur des preuves scientifiques référencées, doit refléter des preuves dans la pratique et doit clairement indiquer l'expérience personnelle ou les hypothèses. Le matériel d'apprentissage doit être complet et à jour et contenir des références bibliographiques et des recherches originales évaluées par des pairs, adaptées au contenu du programme.

Les prestataires de DPC doivent garantir un environnement d'apprentissage physiquement et psychologiquement sûr et favorable, en connaissance de leurs responsabilités légales. Les environnements d'apprentissage doivent être accessibles et propices à un apprentissage interactif. Le DPC doit inclure des méthodes d'évaluation de l'obtention par le participant des résultats d'apprentissage spécifiés ainsi qu'une évaluation de l'activité de DPC elle-même.

Mise à disposition des informations concernant le DPC

L'organisme de DPC doit mettre à la disposition des potentiels participants des informations qui comprennent : une description du cours (avec le temps alloué à chaque domaine et le nombre total d'heures nécessaires pour le terminer), une liste des présentateurs du cours (leurs titres pour dispenser le cours doivent être inclus dans le dossier d'information), le public cible de l'offre de DPC (ainsi que les conditions préalables et exigences pour l'entrée et la réussite du DPC), des informations pour savoir si des UFC sont offertes (et sur quelle base, ainsi qu'une mention indiquant si des attestations de réussite mentionnant l'octroi d'UFC seront remises) et des informations sur les ressources d'apprentissage qui seront offertes. Toutes ces informations doivent figurer dans les supports promotionnels du DPC.

Les supports promotionnels et les brochures doivent également inclure le nombre maximal de participants à un cours de travaux pratiques/de démonstration, des informations sur les frais et une mention sur les honoraires et la politique d'annulation de l'organisme. Ils doivent également inclure les coordonnées de l'organisme de DPC et éventuellement des recommandations d'anciens participants au programme.



Crédit : © Hardy Skills/HI



Annexes

Annexe 1. Approches des compétences des kinésithérapeutes

Dans le tableau ci-dessous, les domaines de compétences des kinésithérapeutes décrits dans le Cadre de formation des kinésithérapeutes sont mis en correspondance avec divers cadres de compétences adoptés par les organisations membres (OM).

Description de World Physiotherapy	Compétences minimales attendues d'un kinésithérapeute débutant dans la région ⁴⁶ européenne	Profil de compétences d'un kinésithérapeute au Canada ⁴⁷	Profil professionnel et compétences d'un kinésithérapeute en Colombie ⁴⁸ (domaines)	Jalon d'entrée dans la pratique de kinésithérapie en Australie et Aotearoa ²⁶ Nouvelle Zélande
Évaluation et intervention en kinésithérapie	Compétences générales : évaluation diagnostique, compétences en matière d'intervention, compétences en matière de promotion de la santé et de prévention	Expertise en kinésithérapie	Raisonnement professionnel, toutes les compétences sont liées à la pratique clinique, l'activité physique et le sport, la santé et le travail, la formation, la santé publique et la gestion sociale	Praticien en kinésithérapie
Pratique éthique et professionnelle	Compétences professionnelles et interprofessionnelles	Professionnalisme	Professionnalisme et éthique. Raisonnement professionnel	Praticien professionnel et faisant preuve d'éthique
Communication		Communication	Communication	Communicateur
Pratique fondée sur les données de la science	Compétences en matière de recherche et fondées sur les données de la science	Travaux de recherche	Pratique et recherche fondées sur les données de la science	
Pratique interprofessionnelle	Compétences professionnelles et interprofessionnelles	Collaboration	Raisonnement professionnel, toutes les compétences sont liées à la pratique clinique, à l'activité physique et au sport, à la santé et au travail, à l'éducation, la santé publique et la gestion sociale	Praticien collaboratif
Pratique réflexive et apprentissage tout au long de la vie	Compétences en matière de formation et d'apprentissage		Professionnalisme et éthique	Praticien réflexif et apprenant autonome
Amélioration de la qualité			Administration et gestion	
Direction et gestion	Compétences en gestion	Direction gestion	Administration et gestion	Responsable/chef de file
	Compétences en matière de formation et d'apprentissage			Formateur

Annexe 2 : Alignement de la maquette

Domaine 1 Évaluation et intervention en kinésithérapie		Compétence : Le kinésithérapeute est capable de planifier et d'effectuer une évaluation globale centrée sur le client et un examen de kinésithérapie du client (ou des besoins d'un groupe de clients), intégrant les facteurs socio-économiques, personnels et environnementaux, et une identification des symptômes pour diagnostic différentiel
1.1 Activité		Planifier et effectuer une évaluation structurée, globale et centrée sur le client, ainsi qu'un examen de kinésithérapie du patient ou des besoins d'un groupe de clients
Résultats d'apprentissage		
1.1	À la fin de ce cours, l'étudiant sera capable de : réaliser une évaluation structurée, globale et centrée sur le client, et un examen de kinésithérapie	
		Contenu potentiel
1.1.1	Interroger les clients et obtenir leurs antécédents auprès d'eux ainsi qu'auprès d'autres sources pertinentes	- Techniques d'entretien - Anamnèse comprenant des données démographiques générales, les antécédents sociaux, l'emploi, la croissance et le développement, le cadre de vie, l'état de santé général, les habitudes sociales/d'hygiène de vie, les antécédents familiaux - Données démographiques générales (âge, sexe, race/ethnicité, langue maternelle, éducation) - Antécédents sociaux (croyances et comportements culturels, ressources en matière de famille et soignants, interactions sociales/activités/systèmes de soutien) - Emploi : travail/poste/école/jeu (travail actuel et précédent, actions communautaires et de loisir, tâches ou activités) - Croissance et développement (histoire développementale, main dominante) - Cadre de vie (cadre de vie, caractéristiques de la communauté, dispositifs et équipement, prédiction de la destination de sortie) - État de santé général : rapport du client, rapport de la famille, rapport du soignant, (perception de l'état de santé général, fonction physique, fonction psychologique, fonction de rôle, fonction sociale) - Habitudes sociales/d'hygiène de vie (risques comportementaux et sanitaires, niveau de forme physique) - Antécédents familiaux (risques de santé familiaux)
1.1.2	Examiner les clients en effectuant des examens des systèmes	Les examens des systèmes peuvent inclure des évaluations brèves des systèmes suivants et l'utilisation des résultats des évaluations pour soutenir les interventions de kinésithérapie : - Systèmes cardiovasculaire/pulmonaire : tension artérielle, fréquence cardiaque, fréquence respiratoire, vérification de la présence d'œdèmes, efficacité de l'effort de toux, état d'oxygénation et de ventilation - Système musculosquelettique : amplitude de mouvements brute, force brute, symétrie brute, taille, poids - Système neuromusculaire : mouvements coordonnés bruts, par exemple, équilibre, locomotion, transferts et transitions - Système tégumentaire : la présence de formation de toute cicatrice, la couleur de la peau, l'intégrité de la peau - Examen pour un diagnostic différentiel - Ils peuvent également inclure une évaluation de la communication, de l'état comportemental/émotionnel, de la cognition, du langage et du style d'apprentissage

		Contenu potentiel
1.1.3	Examiner les clients en sélectionnant et en administrant les tests et mesures appropriés (âge et culture)	Les tests et mesures peuvent inclure : • La capacité/endurance aérobie : dont évaluation de la capacité aérobie pendant les activités fonctionnelles et pendant les tests standardisés • Les signes et symptômes cardiovasculaires pendant l'exercice ou l'activité • Les signes et symptômes pulmonaires pendant l'exercice ou l'activité
1.1.4	Utiliser des stratégies hypothético-déductives pour déterminer les tests et mesures spécifiques sélectionnés	• Les caractéristiques anthropométriques dont évaluation de la composition corporelle, des dimensions corporelles, des œdèmes • L'éveil, l'attention, la cognition, la communication, l'orientation, la conscience, le souvenir • Des technologies d'assistance et des appareils adaptatifs : appareils et équipement, composants, correction des déficiences, limitation fonctionnelle, handicaps, sécurité
1.1.5	Établir une courte liste de diagnostics potentiels ou d'actions d'après les premiers indices concernant le client	• La circulation (artérielle, veineuse, lymphatique) : signes, symptômes, réponses physiologiques aux positions • L'intégrité des nerfs crâniens et périphériques : distribution motrice et sensorielle des nerfs, réponse à une provocation neuronale, réponse à des stimuli, tests électro-physiologiques
1.1.6	Effectuer des tests et mesures spécifiques qui réduisent le choix des tests et mesures	• Les obstacles environnementaux, à la maison et au travail (travail/école/jeu) : obstacles actuels et potentiels, espace physique et environnement
1.1.7	Utiliser des tests et mesures fiables et valides dès que possible et s'ils sont disponibles, et utiliser les résultats pour orienter les interventions de kinésithérapie	• L'ergonomie et la mécanique du corps : dextérité et coordination pendant le travail, capacité fonctionnelle pendant le travail, sécurité au travail, spécificités des conditions de travail, outils de travail, appareils, équipement, mécanique du corps pendant les soins personnels, gestion du foyer, travail, communauté et loisir (avec et sans appareils et équipement d'assistance, adaptatifs, orthèses, prothèses, de protection et de soutien) • La démarche, la locomotion et l'équilibre : équilibre statique et dynamique, équilibre pendant les activités fonctionnelles, démarche et locomotion pendant les activités fonctionnelles avec et sans appareils ou équipement, sécurité pendant la marche, la locomotion et l'équilibre • L'intégrité tégumentaire : activités, position, postures, appareils et équipement qui produisent ou soulagent un traumatisme sur la peau • Les brûlures, signes d'infection, caractéristiques des plaies et cicatrices • L'intégrité et la mobilité des articulations : mouvements de jeu articulaire, fonction motrice (contrôle moteur et apprentissage moteur) : dextérité, coordination et agilité, fonction de la main, contrôle des modèles de mouvement, postures volontaires • La performance musculaire : force musculaire, puissance et endurance, tension/tonus musculaire • le développement neuromoteur et l'intégration sensorielle : acquisition de la motricité, fonction motrice orale, phonation et parole, intégration sensorimotrice y compris les réactions posturales, d'équilibre et de redressement.

		Contenu potentiel
1.1.3	Examiner les clients en sélectionnant et en administrant les tests et mesures appropriés (âge et culture)	Les tests et mesures peuvent inclure (suite) : • Les appareils orthétiques, de protection et de soutien : composants, alignement et ajustement, utilisation pendant les activités fonctionnelles et les activités sportives, correction des déficiences, limitations fonctionnelles et handicaps, sécurité pendant l'utilisation • La douleur : type, emplacement et gravité (irritabilité, intermittente/constante, qualité, modèle, durée, moment, cause), endolorissement, nociception • La posture : position et alignement postural statique et dynamique • Les besoins prothétiques : composants, alignement, ajustement et capacité à prendre soin de la prothèse, utilisation pendant les activités fonctionnelles et les activités sportives, correction des déficiences, limitations fonctionnelles et handicaps, membre résiduel ou segment adjacent, sécurité et confort pendant l'utilisation • L'amplitude des mouvements : amplitude fonctionnelle des mouvements, mouvements actifs et passifs des articulations, longueur des muscles, extensibilité et flexibilité des tissus mous • L'intégrité des réflexes : réflexes profonds et superficiels, réactions et réflexes posturaux, réactions et réflexes primitifs, résistance à l'étirement passif • Les soins personnels, l'indépendance et la gestion domestique : activités de la vie quotidienne (AVQ) et activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ) pour les soins personnels et la gestion domestique, capacité à accéder à un environnement domestique, sécurité pendant les soins personnels et la gestion domestique • L'intégrité sensorielle : sensations combinées/corticales, sensations profondes • La ventilation et la respiration/gaz : signes pulmonaires de respiration/échange gazeux, signes pulmonaires de la fonction ventilatoire, symptômes pulmonaires • Le travail (poste/école/loisir ou jeu), l'intégration communautaire et de loisir ou réintégration : capacité à assumer ou reprendre un travail, activités communautaires et de loisirs, capacité à accéder à des environnements professionnels, communautaires et de loisirs • la sécurité au travail, durant les activités communautaires et de loisirs, et dans des environnements professionnels, communautaires et de loisirs
1.1.4	Utiliser des stratégies hypothético-déductives pour déterminer les tests et mesures spécifiques sélectionnés	
1.1.5	Établir une courte liste de diagnostics potentiels ou d'actions d'après les premiers indices concernant le client	
1.1.6	Effectuer des tests et mesures spécifiques qui réduisent le choix des tests et mesures	
1.1.7	Utiliser des tests et mesures fiables et valides dès que possible et s'ils sont disponibles, et utiliser les résultats pour orienter les interventions de kinésithérapie	

Annexe 3 : Description de l'équipe pédagogique de kinésithérapie

Caractéristiques	Rôle de l'équipe pédagogique				
	Responsable du programme	Équipe pédagogique permanente	Directeur/coordonnateur de la formation pratique	Superviseur/formateur du terrain de formation pratique	Équipe pédagogique vacataire
Est kinésithérapeute	✓	Oui, sauf contenu d'enseignement où une autre expertise est nécessaire, par ex. physiologie de l'exercice, chirurgie	✓	Oui, certains aspects de l'expérience clinique de l'étudiant peuvent être supervisés par des membres d'autres professions	Pas nécessairement
Est membre d'une OM de World Physiotherapy dans son pays	✓	Oui, s'il est kinésithérapeute	✓	✓	Oui, s'il est kinésithérapeute
Démontre une participation active à l'organisation professionnelle	✓	Souhaitable	Souhaitable	Souhaitable	Souhaitable
Fournit des preuves d'un titre universitaire approprié	Doctorat, Doctorat en sciences, souhaitable. Diplôme en gestion/direction souhaitable	Diplôme professionnel de troisième cycle souhaitable. S'il n'est pas kinésithérapeute, dispose d'un diplôme approprié pour le domaine d'enseignement	Titre professionnel post-universitaire en kinésithérapie ou dans un domaine connexe ; trois ans d'expérience clinique dans différents contextes ; expérience préalable dans l'enseignement	Diplôme professionnel en kinésithérapie. Formation professionnelle post-universitaire souhaitable	Diplôme professionnel en kinésithérapie ou autre diplôme approprié pour le domaine d'enseignement. Titre professionnel post-universitaire souhaitable
Expert reconnu extérieurement dans son domaine d'enseignement et de recherche	✓	Souhaitable	Souhaitable	Souhaitable	Souhaitable
Démontre une expertise moderne dans son domaine de responsabilité du programme	✓	✓	✓	Oui, un minimum d'un an d'expérience clinique	✓
Fournit des preuves d'un titre approprié dans l'apprentissage et l'enseignement	✓	✓	Souhaitable	Souhaitable	Pas nécessairement

Rôle de l'équipe pédagogique					
Caractéristiques	Responsable du programme	Équipe pédagogique permanente	Directeur/coordonnateur de la formation pratique	Superviseur/formateur du terrain de formation pratique	Équipe pédagogique vacataire
Démontre des compétences efficaces d'enseignement et d'évaluation des étudiants	✓	✓	✓	✓	✓
Est généralement un employé de l'établissement d'enseignement supérieur	✓	✓	✓	Affiliation ou nomination officielle dans l'établissement souhaitable	Pas nécessairement
Est kinésithérapeute titulaire/employé permanent, membre de l'équipe pédagogique du programme de kinésithérapie	✓	✓	Souhaitable	Souhaitable	Non
Exerce cliniquement	Si possible	Si possible	Si possible	✓	Pas obligatoire
A déjà joué un rôle en tant que formateur clinique d'étudiants en kinésithérapie	Pas obligatoire/souhaitable	Souhaitable s'il est kinésithérapeute/pas obligatoire	Oui	Souhaitable mais non obligatoire/souhaitable	Sans objet
Démontre une compréhension de la pratique moderne, de la formation pratique de qualité, de la communauté clinique et du système de santé	✓	Oui, s'il est kinésithérapeute	✓	✓	Oui, s'il est kinésithérapeute
Fait preuve de DPC conforme aux exigences professionnelles et celles du programme	✓	✓	✓	✓	✓
A un programme de travaux de recherche bien défini	✓	✓	Souhaitable mais pas obligatoire	Souhaitable mais pas obligatoire	✓

Rôle de l'équipe pédagogique					
Caractéristiques	Responsable du programme	Équipe pédagogique permanente	Directeur/coordonnateur de la formation pratique	Superviseur/formateur du terrain de formation pratique	Équipe pédagogique vacataire
Contribue à l'élaboration du programme de formation initiale en kinésithérapie	✓	✓	✓	Oui, peut donner un point de vue clinique sur des aspects de la maquette	✓
Dispose d'états de service conformes aux attentes du département de kinésithérapie et de l'établissement d'enseignement	✓	✓	✓	Souhaitable mais pas obligatoire	✓
Participe à la gouvernance de l'établissement	✓	Souhaitable	Souhaitable mais pas obligatoire	Non	Pas obligatoire
Possède une expertise moderne en gestion et direction	✓	Souhaitable mais pas obligatoire	Souhaitable	Non obligatoire	Non obligatoire
Dispose d'une expérience préalable en tant que membre de l'équipe pédagogique	✓	Souhaitable mais pas obligatoire	Souhaitable mais pas obligatoire	Pas obligatoire	Pas obligatoire

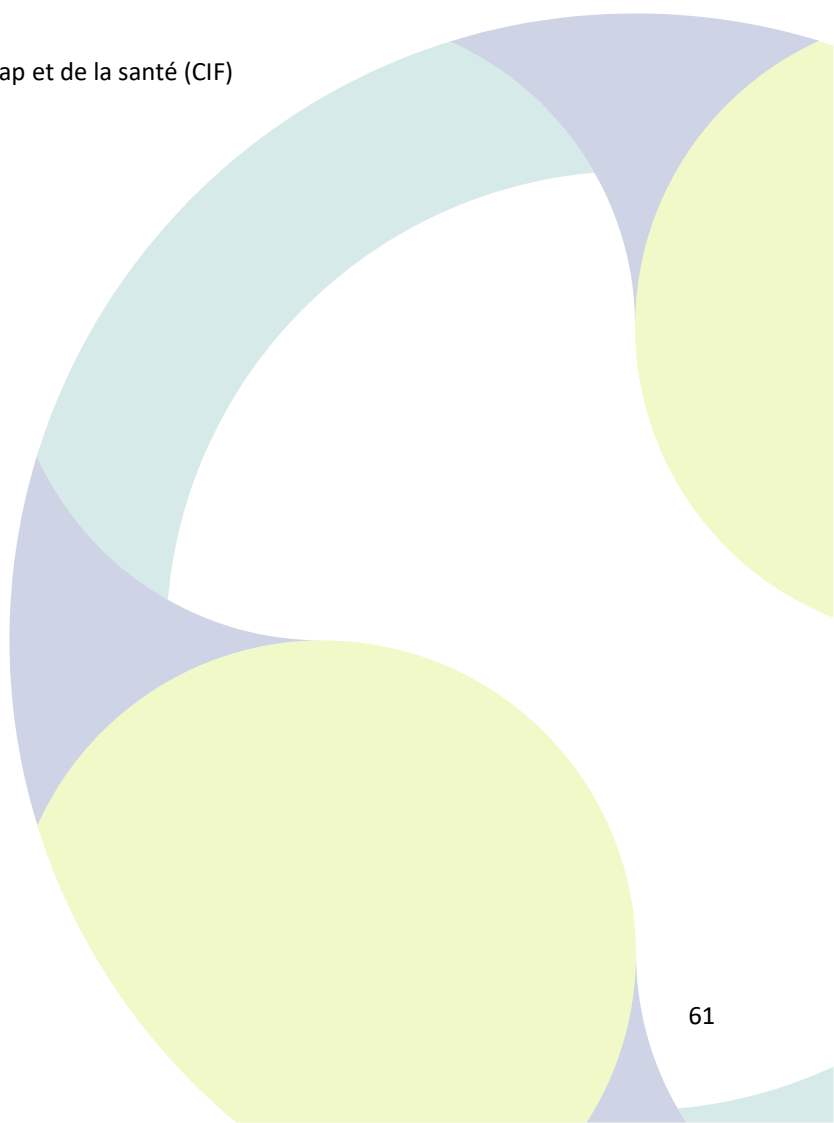
Références

- 1 World Confederation for Physical Therapy. Énoncé de politique : éducation Londres, Royaume-Uni : WCPT ; 2019. Disponible sur : <https://world.physio/fr/policy/ps-education>.
- 2 Benner P. From novice to expert. American Journal of nursing. 1982;82(3):402-7.
- 3 World Confederation for Physical Therapy. Guideline: Physical therapist professional entry level education. UK; 2011.
- 4 World Confederation for Physical Therapy. Guideline: Clinical education component of physical therapist professional entry level education. UK; 2011.
- 5 World Confederation for Physical Therapy. Guideline: Qualifications of faculty for physical therapist professional entry level education programmes. UK; 2011.
- 6 World Confederation for Physical Therapy. Guideline: Standard evaluation process for accreditation/recognition of physical therapist professional entry level education programmes. UK; 2011.
- 7 World Confederation for Physical Therapy. Guideline: Delivering quality continuing professional development for physical therapists. UK; 2011.
- 8 World Confederation for Physical Therapy. Énoncé de politique : autonomie Londres, Royaume-Uni ; 2019. Disponible sur : <https://world.physio/fr/policy/ps-autonomy>.
- 9 World Confederation for Physical Therapy. Énoncé de politique : description de la physiothérapie Londres, Royaume-Uni ; 2019. Disponible sur : <https://world.physio/fr/policy/ps-descriptionPT>.
- 10 World Confederation for Physical Therapy. Énoncé de politique : accès direct et auto-référence du patient/client à la physiothérapie Londres, Royaume-Uni ; 2019. Disponible sur : <https://world.physio/fr/policy/ps-direct-access>.
- 11 World Confederation for Physical Therapy. Énoncé de politique : diversité et inclusion Londres, Royaume-Uni ; 2019. Disponible sur : <https://world.physio/fr/policy/ps-diversity>.
- 12 World Confederation for Physical Therapy. Énoncé de politique : principes éthiques et responsabilités des physiothérapeutes et des organisations membres Londres, Royaume-Uni ; 2019. Disponible sur : <https://world.physio/fr/policy/policy-statement-ethical-responsibilities-and-principles>.
- 13 World Confederation for Physical Therapy. Énoncé de politique : pratique factuelle Londres, Royaume-Uni ; 2019. Disponible sur : <https://world.physio/fr/policy/ps-ebp>.
- 14 World Confederation for Physical Therapy. Énoncé de politique : consentement éclairé Londres, Royaume-Uni ; 2019. Disponible sur : <https://world.physio/fr/policy/ps-consent>.
- 15 World Confederation for Physical Therapy. Énoncé de politique : santé et sécurité au travail des physiothérapeutes Londres, Royaume-Uni ; 2019. Disponible sur : <https://world.physio/fr/policy/ps-occupational-health>.
- 16 World Confederation for Physical Therapy. Énoncé de politique : droits des patients/clients en physiothérapie Londres, Royaume-Uni ; 2019. Disponible sur : <https://world.physio/fr/policy/ps-patients-rights>.
- 17 World Confederation for Physical Therapy. Énoncé de politique : gestion des dossiers de physiothérapie – tenue de dossier, stockage, récupération et élimination Londres, Royaume-Uni ; 2019. Disponible sur : <https://world.physio/fr/policy/ps-records-management>.
- 18 World Confederation for Physical Therapy. Énoncé de politique : services de qualité Londres, Royaume-Uni ; 2019. Disponible sur : <https://world.physio/fr/policy/ps-quality>.
- 19 World Confederation for Physical Therapy. Énoncé de politique : relations avec d'autres professionnels de la santé Londres, Royaume-Uni ; 2019. Disponible sur : <https://world.physio/fr/policy/ps-other-professionals>.
- 20 World Confederation for Physical Therapy. Énoncé de politique : recherche Londres, Royaume-Uni ; 2019. Disponible sur : <https://world.physio/fr/policy/ps-research>.
- 21 World Confederation for Physical Therapy. Énoncé de politique : normes de pratique des kinésithérapeutes Londres, Royaume-Uni ; 2019. Disponible sur : <https://world.physio/fr/policy/ps-standards>.
- 22 World Confederation for Physical Therapy. Énoncé de politique : principes éthiques Londres, Royaume-Uni ; 2019. Disponible sur : <https://world.physio/fr/policy/policy-statement-ethical-principles>.
- 23 Mills JA, Middleton JW, Schafer A, Fitzpatrick S, Short S, Cieza A. Proposing a re-conceptualization of competency framework terminology for health: a scoping review. Human Resources for Health. 2020;18(1):1-6.
- 24 Kurunsaari M, Tynjälä P, Piirainen A. Graduating Physiotherapy Students' Conceptions of their own Competence. Vocations and Learning. 2018;11(1):1-18.

25. Commission européenne. Le cadre européen des certifications (CEC) pour l'éducation et la formation tout au long de la vie ; 2008.
Disponible sur : http://www.ecompetences.eu/site/objects/download/4550_EQFbroch2008en.pdf.
26. Physiotherapy Board of Australia & Physiotherapy Board of New Zealand. Physiotherapy practice thresholds in Australia and Aotearoa New Zealand; 2015.
27. Physiotherapy Education Accreditation Canada. Accreditation Standards including Essential Concepts. Canada; 2012.
28. National Qualifications Authority. Qualifications Framework for the Emirates Handbook. Abu Dhabi, United Arab Emirates; 2012. Disponible sur : <https://www.nqa.gov.ae/assets/4dc3b81c/qf-emirates-handbook.aspx>.
29. South African Qualifications Authority. Level descriptors for South African National Qualifications Framework. Pretoria, South Africa; 2012. Disponible sur : https://www.saqqa.org.za/docs/misc/2012/level_descriptors.pdf.
30. Australian Qualifications Framework Council. Australian Qualifications Framework Second Edition. 2013. Disponible sur : <https://www.aqf.edu.au/sites/aqf/files/aqf-2nd-edition-january-2013.pdf>.
31. Council of Ministers of Education Canada. Ministerial Statement on Quality Assurance of Degree Education in Canada. 2007. Disponible sur : <http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/95/QA-Statement-2007.en.pdf>.
32. Europass Union européenne. Description des niveaux du CEC. Disponible sur : <https://europa.eu/europass/fr/description-eight-efq-levels>.
33. Organisation mondiale de la santé. Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé. Genève, Suisse; 2001.
34. Canadian Council of Physiotherapy University Programs. National Physiotherapy Entry-to-Practice Curriculum Guidelines. Canada; 2019.
35. Bates TAV. Teaching in a digital age: Guidelines for designing teaching and learning. 2018. Disponible sur : <https://open.umn.edu/opentextbooks/textbooks/221>.
36. Taba H. Curriculum development: Theory and practice New York: Harcourt, Brace & World.; 1962.
37. Reigeluth CM, Carr-Chellmann AA. Instructional-design theories and models, volume III: Building a common knowledge base: Routledge; 2009.
38. World Confederation for Physical Therapy. Guideline: Standards of physical therapy practice UK 2011. Disponible sur : <https://world.physio/guideline/standards>.
39. Zadro J, O'Keeffe M, Maher C. Do physical therapists follow evidence-based guidelines when managing musculoskeletal conditions? Systematic review. British Medical Journal. 2019;9(10):e032329.
40. Røe Y, Rowe M, Ødegaard NB, Sylliaas H, Dahl-Michelsen T. Learning with technology in physiotherapy education: design, implementation and evaluation of a flipped classroom teaching approach. BMC Medical Education. 2019;19(1):291.
41. Hean S, Craddock D, O'Halloran C. Learning theories and interprofessional education: A user's guide. Learning in Health and Social Care. 2009;8(4):250-62.
42. Dalton M, Davidson M, Keating J. The Assessment of Physiotherapy Practice (APP) is a valid measure of professional competence of physiotherapy students: a cross-sectional study with Rasch analysis. Journal of Physiotherapy. 2011;57(4):239-46.
43. Schon D. The Reflective Practitioner. San Francisco, USA: Jossey Bass; 1983.
44. Ziebart C, MacDermid JC. Reflective practice in physical therapy: A scoping review. Physical therapy. 2019;99(8):1056-68.
45. International Accreditors for Continuing Education and Training. What is a CEU? 2017.
46. World Physiotherapy Europe region. Expected Minimum Competencies for an Entry Level Physiotherapist in the Europe Region World Physiotherapy Guidance Document. 2018. Disponible sur : https://www.erwcpt.eu/education/expected_minimum_competencies_for_entry_level.
47. National Physiotherapy Advisory Group. Competency profile for physiotherapists in Canada. 2017.
48. Ministerio de Salud y Protección Social. Perfil profesional y competencias del fisioterapeuta en Colombia. 2015.

Glossaire

Norme académique
Accréditation
Pratique avancée
Évaluation
Corps enseignant vacataire
Licence
Client
Apprentissage collaboratif
Pratique collaborative
Compétence
Compétence continue
Unités de formation continue (UFC)
Développement professionnel continu (DPC)
Équipe pédagogique permanente
Élaboration de la maquette
Pratique du télésoin
Doctorat
Seuil de formation
Lignes directrices
Santé
Classification internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)
Interprofessionnel
Intervention
Résultats d'apprentissage
Agrément/enregistrement
Master
Organisation membre
Patient
Kinésithérapeute
Programme de formation initiale en kinésithérapie
Kinésithérapie
Déclarations de politique
Contextes de pratique
Certification
Assurance qualité
Règlement
Apprentissage autonome





World Physiotherapy
Unit 17
Empire Square
London SE1 4NA

Téléphone +44 (0)20 8159 5130
E-mail info@world.physio
Site web www.world.physio
Réseaux sociaux @WorldPhysio1951

